

Conscience de la Patrie

Damir Al-Watan

L'Autorité de Contrôle Administratif / L'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption



Centre de Recherche et d'Études sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CRSPCC)

Numéro 10, Juin 2026



**30
Juin**

**Partenaires pour
la protection
des intérêts de la patrie**

Conscience de la Patrie

Damir Al-Watan

Numéro 10, Juin 2026



Une revue culturelle périodique publiée par :
L'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption
Préparée par :
Le Centre de recherche et d'études pour la prévention
et la lutte contre la corruption

Ministre/ Amr Adel

Président de l'Autorité de Contrôle Administratif
Président du Conseil d'administration
de l'Académie

Rédacteur en chef

Premier Sous-Secrétaire Dr. Mohamed Salama

Président adjoint de l'Autorité de Contrôle
Administratif, chargé des recherches en matière de
prévention et de lutte contre la corruption

Directeur de la Rédaction

Sous-Secrétaire,

Dr/ Alaa Al-Ouaini

Directeur adjoint de l'Académie Égyptienne de Lutte contre
la Corruption pour le Centre de Recherche et d'Études sur
la Prévention et la Lutte contre la Corruption

Directeur Adjoint de la Rédaction

Mme/ Hoda Aman

membre du Centre de recherche et d'études sur la
prévention et la lutte contre la corruption

Conseiller de presse:

Ahmed Ayoub

Directeur artistique et graphiste:

Mostafa Abu-Stait

Traduction vers le Français

Professeure adjointe/

Eman Farahat



الاصدار الرقمي الالكتروني
باللغة العربية

Digital Edition
English Version

L'Édition Numérique
Version Française



Le développement de l'appareil administratif de l'État constitue un processus intégré qui repose sur plusieurs axes majeurs, au premier rang desquels figurent la qualification et le développement des ressources humaines, la modernisation des infrastructures, ainsi que la réorganisation des relations structurelles et organisationnelles entre les différentes entités administratives, conformément à la nature de leurs missions et de leurs domaines de compétence. Elle implique également un investissement constant dans le capital humain et la sélection de compétences capables d'assurer une gestion performante, de conduire le changement et d'améliorer la qualité des services publics, dans le cadre d'une coordination étroite entre les différentes institutions concernées. Ces réformes renforcent l'efficacité, la performance et la capacité de l'administration à répondre aux exigences du développement global. Elles contribuent également à une utilisation plus rationnelle des ressources ainsi qu'à l'amélioration de la gouvernance et de la performance institutionnelle, tout en poursuivant l'application des principes de compétence, de mérite et de transparence dans l'ensemble des procédures de travail au sein de toutes les administrations de l'État

Extrait des orientations de Son Excellence
Le Président Abdel Fattah Al-Sissi

lors de la réunion consacrée au suivi du dossier de la
gouvernance des nouveaux recrutements dans l'État,
11 juin 2026





Lorsque la volonté d'atteindre un objectif prometteur s'allie à une détermination consciente et éclairée, il devient possible de construire une réalité meilleure et un avenir radieux.

C'est dans cet esprit qu'est née la revue Damir Al-Watan, l'une des premières initiatives destinées à soutenir les efforts de prévention et de lutte contre la corruption. Cette initiative repose sur la conviction que la sensibilisation et la diffusion du savoir constituent le fondement d'une société capable de préserver ses acquis et de protéger ses ressources. Depuis la parution de son premier numéro, la revue a veillé à être un espace de dialogue avec les citoyens en général, et avec les spécialistes, les experts et les universitaires en particulier. Elle contribue ainsi à diffuser une culture citoyenne consciente, capable de faire face à la corruption et de promouvoir les valeurs d'intégrité, de transparence et de responsabilité. La revue constitue également un levier important pour la réalisation des objectifs de la Stratégie

nationale de lutte contre la corruption, en contribuant à l'émergence d'une société pleinement consciente des risques liés à la corruption et apte à la combattre, dans le cadre d'une politique nationale globale visant à soutenir les voies du développement durable et à concrétiser les objectifs de la Vision Égypte 2030.

Le succès de la revue est en outre attesté par les éloges et la reconnaissance qu'elle a reçus de la part des spécialistes, des experts et des universitaires, en témoignage de la qualité et de la rigueur de son contenu, qui a enrichi le débat scientifique et la sensibilisation sociétale.

En félicitant la revue Damir Al-Watan pour la continuité de son rayonnement et la parution de son dixième numéro dans sa cinquième année, nous lui souhaitons, ainsi qu'à son équipe éditoriale, un succès durable dans la poursuite de sa noble mission nationale au service de la patrie et de la formation de l'être humain.

Ministre/ Amr Adel
Président de l'Autorité de Contrôle Administratif



CONTENU



Damir Al-Watan:
Cinq années de leadership et de rayonnement intellectuel

Premier Sous-Secrétaire / Dr. Mohamed Salama

Rédacteur en chef

10



La réalisation du développement durable dépend de ses catalyseurs

Pr. Mahmoud Mohieldin

16



La gouvernance en Égypte : De la gestion de l'État à la construction de la confiance

Ingénieur/
Khaled Abdelaziz

22



La sécurité nationale égyptienne à l'épreuve des mutations régionales et internationales

Pr. Tarek Fahmy

34



Est-ce qu'une simple évolution technologique ou une véritable transformation de l'avenir de l'humanité ? L'ère de l'informatique quantique... une révolution qui touche le réel

Pr. Haitham Safwat Hamza

48



Guide des enquêtes financières parallèles
Une approche institutionnelle de renforcement des capacités internationales de lutte contre la criminalité financière

Sous-secrétaire
Dr/ Alaa El-Ouaini

26



Transparence, Participation et Lutte contre la corruption : Vers un État plus rigoureux et plus digne de confiance

Dr/ Sara Eid

42



Utilisation des sources ouvertes au service de la lutte contre la corruption De la détection précoce à la construction d'indicateurs numériques

Dr/ Mohamed El-Gendy

54



Bilan de l'Académie en quelques mois

60

Damir Al-Watan : Cinq années de leadership et de rayonnement intellectuel



ضمير
الوطن

**Premier Sous-Secrétaire /
Dr. Mohamed Salama**

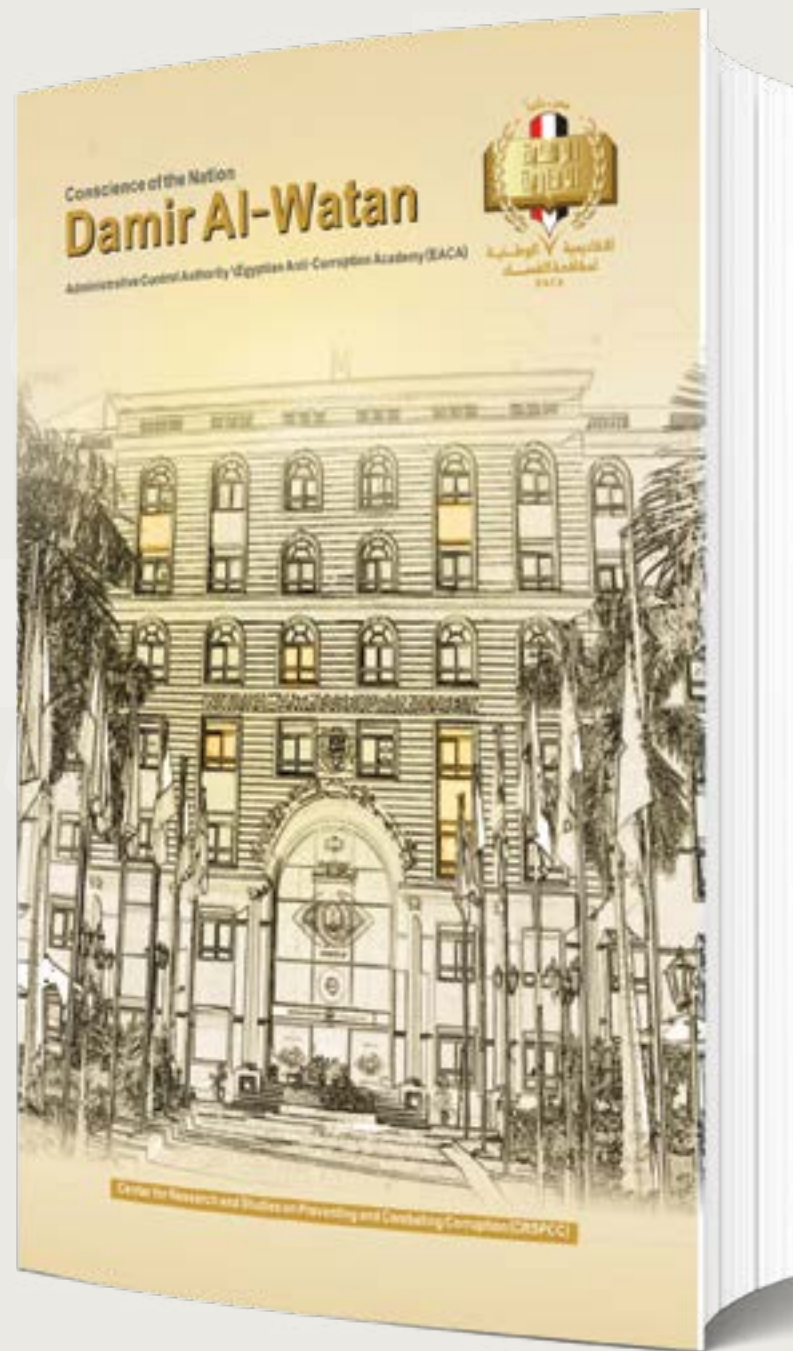
■ **Rédacteur en chef**



Cinq années se sont déjà écoulées depuis la parution du premier numéro de la revue Damir Al-Watan, et voici aujourd'hui son dixième numéro entre les mains du lecteur.

Cinq années qui semblent n'avoir été que l'éclair d'un passé tout proche. L'idée de cette revue a vu le jour au sein d'une institution scientifique et de sensibilisation alors jeune par son existence, mais considérable par son impact : l'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption, bras de formation et de diffusion du savoir de l'Autorité de Contrôle Administratif.

Depuis sa création en 1964, cette institution a assumé la noble mission d'être le rempart face à la corruption sous toutes ses formes. Elle s'emploie à la combattre directement en démantelant ses fondements, en déconstruisant ses réseaux et en présentant ses auteurs à la justice afin que leurs actes répréhensibles soient sanctionnés et que les droits de la société et des citoyens soient préservés. Son action s'exerce également de manière indirecte à travers l'amélioration du fonctionnement de l'appareil administratif de l'État, la correction des insuffisances dans les mécanismes de travail et de production, la lutte contre les dysfonctionnements organisationnels entravant la bonne marche des institutions publiques, ainsi que le renforcement de la capacité décisionnelle, de la performance de la fonction publique et de la qualité des services rendus aux citoyens.



Avec l'évolution des objectifs et des mécanismes de lutte contre la corruption, l'Autorité a adopté de nouvelles approches visant à diffuser une culture de sensibilisation auprès des différentes catégories de citoyens afin de mieux faire connaître les manifestations et les dangers de la corruption ainsi que les moyens de la combattre. Cette mission ne saurait se limiter aux seuls membres de l'appareil administratif ; elle relève d'une responsabilité collective et participative qui exige la complémentarité des rôles de l'ensemble des institutions et des individus au sein de la société. Cette évolution de la pensée et de l'action s'inscrit également dans le cadre des engagements internationaux, régionaux et nationaux qui fondent aujourd'hui une nouvelle forme de contrat social à l'échelle mondiale.

L'impact des Objectifs de développement durable (ODD) sur la lutte contre la corruption :

Une analyse approfondie des Objectifs de développement durable et de leurs mécanismes de mise en œuvre révèle que la lutte contre la corruption constitue un pilier fondamental pour assurer l'application effective de la plupart de ces objectifs, sinon de leur totalité.

Sur le plan économique, les objectifs relatifs à l'élimination de la pauvreté (ODD 1), à l'éradication de la faim (ODD 2), au travail décent et à la croissance économique (ODD 8), à l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures (ODD 9), ainsi qu'à la consommation et à la production responsables (ODD 12), exigent un soutien clair à la lutte contre la corruption économique, financière et administrative. Cela passe par la préservation des ressources de l'État, la transparence dans la distribution des biens, la sécurité alimentaire, l'allocation équitable des subventions à leurs bénéficiaires légitimes, l'instauration d'un climat d'investissement attractif, la rationalisation des dépenses et de la consommation, ainsi qu'une gestion rigoureuse des marchés publics. Ces mesures contribuent à la protection des capacités économiques nationales et à la réalisation des objectifs de développement dans un cadre fondé sur l'intégrité et la transparence.

Sur le plan social, les objectifs relatifs à la santé et au bien-être (ODD 3), à l'éducation de qualité (ODD 4), à l'égalité entre les sexes (ODD 5) et à la réduction des inégalités (ODD 10) nécessitent l'existence de mécanismes de contrôle efficaces ainsi que de normes claires garantissant des services de santé de qualité, un système équilibré de financement et d'assurance maladie, une véritable amélioration de l'enseignement, l'autonomisation des femmes et la consolidation de la justice sociale à travers la protection des droits collectifs.

Sur le plan environnemental, les objectifs relatifs à l'eau propre et à l'assainissement (ODD 6), à l'énergie propre et d'un coût abordable (ODD 7), aux villes et communautés durables (ODD 11), à l'action climatique (ODD 13), à la vie aquatique (ODD 14), à la vie terrestre (ODD 15) requièrent la préservation des ressources et des richesses. Cela passe par le contrôle des méthodes d'élimination des déchets industriels et autres dans les cours d'eau, la prévention du gaspillage énergétique, l'expansion des projets d'énergie renouvelable en tant que sources propres, la protection de l'environnement dans les déserts, les forêts et les divers milieux terrestres, la lutte contre les projets non conformes qui aggravent les effets négatifs du réchauffement climatique, ainsi que la préservation des côtes, des milieux marins et des ressources halieutiques, avec la possibilité de détecter les violations environnementales grâce à la technologie et aux satellites.

Sur le plan institutionnel et de la coopération internationale,

À la lumière des dispositions des conventions internationales et régionales, l'Autorité de Contrôle Administratif a placé les principes de prévention et de lutte contre la corruption au cœur de ses priorités dans la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, en tant que stratégie sectorielle intégrée à la stratégie de développement de l'État égyptien



les objectifs relatifs à la paix, à la justice et à des institutions efficaces (ODD 16), ainsi qu'aux partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17), reposent sur l'indépendance des organes de contrôle, le renforcement des capacités des institutions sécuritaires et judiciaires, la récupération des avoirs détournés à la suite de pratiques corruptives et le développement de partenariats solides favorisant l'échange d'expériences entre les institutions nationales, régionales et internationales. Ces efforts contribuent à la création d'un environnement institutionnel robuste, capable de soutenir durablement les trajectoires de développement.

La sensibilisation : un objectif fondamental des conventions internationales et régionales de lutte contre la corruption

La Convention des Nations Unies contre la corruption souligne, dans ses chapitres II et V ainsi que ses articles 5, 6 et 13, l'engagement des États à promouvoir la sensibilisation du public. Elle préconise le renforcement de la participation de la société dans le cadre d'un système coordonné, la promotion de pratiques efficaces de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que la coopération entre les États parties et les organisations internationales et régionales pour développer les mesures appropriées. La Convention insiste également sur la diffusion des connaissances relatives à la prévention de la corruption, ainsi que l'encouragement des individus et des groupes, notamment les organisations de la société civile, les ONG et les entités locales, à participer aux activités de lutte contre la corruption. Elle promeut également le principe de transparence et encourage le public à y contribuer, tout en organisant des activités médiatiques, éducatives, scolaires et universitaires favorisant une culture de rejet de la corruption.

De son côté, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption met l'accent, dans son article 5, sur la sensibilisation aux risques de la corruption dans les secteurs public et privé, notamment à travers l'adoption de codes de conduite, la déclaration du patrimoine et des avoirs des responsables publics ainsi que le développement de programmes éducatifs soutenant les efforts de prévention. Son article 12 intègre la société civile et les médias comme outils de sensibilisation du public aux risques et aux effets de la corruption via des programmes éducatifs spécialisés.

La Convention arabe contre la corruption accorde également une place importante à la sensibilisation. L'article 10 de son

deuxième chapitre prévoit la participation des États parties aux programmes et projets internationaux visant à prévenir la corruption, à renforcer les connaissances dans ce domaine et à en assurer une large diffusion. Quant à l'article 11, il invite les États à adopter les mesures nécessaires pour associer les citoyens et les institutions de la société civile aux efforts de prévention et de lutte contre la corruption, notamment à travers l'organisation d'activités de sensibilisation destinées au grand public.

Enfin, la Convention de La Mecque des États membres de l'Organisation de la coopération islamique met principalement l'accent sur les mécanismes de mise en œuvre de la loi, la coopération sécuritaire, l'échange de renseignements, les enquêtes conjointes et le recours aux technologies modernes dans les investigations transfrontalières. Pour les aspects qui ne sont pas explicitement traités, notamment ceux relatifs à la sensibilisation, elle renvoie aux dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

La diffusion de la sensibilisation et de la culture citoyenne au cœur des objectifs de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption

À la lumière des dispositions des conventions internationales et régionales, l'Autorité de Contrôle Administratif a placé les principes de prévention et de lutte contre la corruption au cœur de ses priorités dans la mise en œuvre des objectifs de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, en tant que stratégie sectorielle intégrée à la stratégie de développement de l'État égyptien (Vision Égypte 2030).

Ainsi, dans ses trois versions successives (2014-2018), (2019-2022) et (2023-2030), la Stratégie a retenu parmi ses orientations essentielles la diffusion de la sensibilisation et de la culture citoyenne auprès du grand public afin de lutter contre la corruption, de la prévenir et de s'en prémunir. Le plus récent, le quatrième objectif de la troisième version de la Stratégie, vise à créer « une société consciente des dangers de la corruption et capable de la combattre ».

C'est dans ce contexte que la revue Damir Al-Watan (La Conscience de la Patrie) a vu le jour. Elle représente l'une des initiatives intellectuelles lancées par l'Autorité, via l'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption, afin de contribuer à la réalisation de cet objectif dans le cadre des mécanismes de mise en œuvre de la deuxième version de la Stratégie.

Cinq années d'action de la revue Damir Al-Watan : une source de culture de lutte contre la corruption

Au cours des cinq dernières années, la revue Damir Al-Watan est devenue l'une des principales plateformes d'éclairage dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation sociétale à la lutte contre la corruption, ainsi qu'aux applications de la gouvernance et des sciences connexes, notamment le droit, l'administration, l'économie, la stratégie et la sécurité nationale, la coopération internationale, la programmation informatique et la cybersécurité, etc.

La revue s'est imposée comme une tribune ouverte aux

penseurs, universitaires, experts, chercheurs et spécialistes aux niveaux national, régional et international, favorisant la diffusion des connaissances et la consolidation d'une culture sociétale hostile à la corruption. Son rayonnement dépasse désormais les frontières nationales pour atteindre de nombreux pays grâce aux partenariats de connaissance noués par l'Autorité de Contrôle Administratif avec diverses institutions, ainsi qu'à travers les chercheurs arabes et étrangers formés à l'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption.

Depuis sa création, la revue a publié dix-neuf articles consacrés à la lutte contre la corruption, quatorze articles dans le domaine de l'administration et du développement des compétences de leadership, sept articles portant sur la gouvernance, onze articles relatifs aux technologies numériques et à la cybersécurité, huit articles dans le domaine économique, dix-huit articles consacrés aux médias et à la sensibilisation sociétale, ainsi que neuf articles traitant des questions stratégiques et de sécurité nationale.

Sur le plan international et régional, la revue a également publié dix articles portant sur l'Afrique, quatre articles sur le monde arabe et huit articles relatifs à la coopération internationale et aux partenariats avec des organisations homologues, des experts et diverses institutions internationales. À cela s'ajoute la couverture régulière des activités nationales, internationales et académiques menées par l'Autorité de Contrôle Administratif et l'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption dans les domaines de la formation et de l'enseignement.

La revue a également publié deux numéros spéciaux

Le premier a été consacré à l'accueil par l'Égypte de la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, tenue à Charm el-Cheikh en décembre 2021. Ce numéro a accompagné l'adoption de la Déclaration de Charm el-Cheikh relative à la lutte contre la corruption en période de crise, dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19, qui imposait de nouvelles approches dans la prévention et la répression de la corruption. À cette occasion, l'Autorité de Contrôle Administratif de la République arabe d'Égypte assurait la présidence de cette session.

Le second numéro spécial, consacré à la Femme sous le titre « Partenaire de demain et artisan de la gloire », a été publié à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes en mars 2026. Il met en lumière le rôle de la femme égyptienne dans le développement et le service de sa société à travers les époques, tout en documentant ses contributions et ses réalisations. Ce numéro rassemble des articles rédigés par des personnalités féminines de haut rang ayant exercé des responsabilités ministérielles ou internationales, ainsi que par des expertes issues de divers domaines, avec la participation de figures éminentes représentant les femmes aux niveaux international et arabe.

La revue est publiée en trois langues - arabe, anglais et français - afin d'atteindre les différents pays du monde arabe,



du continent africain ainsi que l'ensemble des partenaires, chercheurs et spécialistes intéressés par les thématiques qu'elle traite.

Dans un souci de diffusion rapide, sécurisée et spécialisée du savoir, la revue est accessible via le portail de la Banque égyptienne du savoir (EKB), considérée comme l'une des plus importantes plateformes documentaires numériques au monde. Elle est également disponible sur le site officiel de l'Autorité de Contrôle Administratif, sur ses plateformes de réseaux sociaux ainsi que sur celles de l'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption.

Le triptyque de la sensibilisation sociétale à la lutte contre la corruption

La revue Damir Al-Watan constitue l'un des trois piliers du dispositif mis en place par l'Autorité de Contrôle Administratif pour promouvoir la sensibilisation et la culture de l'intégrité au sein de la société.

Sa publication semestrielle, en juin et en décembre, s'articule avec une deuxième publication, la Revue académique à comité de lecture pour la prévention et la lutte contre la corruption (JGPCC), éditée en mars et en septembre de chaque année.

Le troisième pilier de ce triptyque réside dans la participation annuelle de l'Autorité, à travers l'Académie Égyptienne de lutte contre la corruption, à la Foire internationale du livre du Caire, initiative maintenue pendant cinq années consécutives. Cette présence contribue à diffuser la culture de l'intégrité auprès des différentes catégories de la société, tout en renforçant les échanges avec les chercheurs et spécialistes intéressés par les domaines d'action de l'Autorité ainsi que par les activités culturelles et éducatives de l'Académie.

En conclusion

À l'occasion de la publication du dixième numéro de la revue, au cours de sa cinquième année d'existence, nous réaffirons notre engagement à poursuivre ces initiatives pionnières destinées à promouvoir la lutte contre la corruption et à diffuser ses principes au sein de toutes les composantes de la société égyptienne.

Notre ambition demeure de renforcer les concepts de prévention et de lutte contre la corruption, tout en transmettant ces valeurs et ces connaissances aux jeunes générations, dans l'espoir de bâtir un avenir meilleur et de contribuer à la réalisation d'un développement global et durable.

Unis et solidaires, nous poursuivons cette mission sous le slogan :

« Partenaires dans la protection des intérêts de la Patrie ».



Dès la parution du premier numéro de Damir Watan, le comité de rédaction a veillé à réunir une élite d'auteurs de premier plan et d'esprits éclairés, issus des ministres, des personnalités publiques, des experts nationaux et des universitaires, afin d'ouvrir les colonnes de la revue à leurs contributions.



Dès son premier numéro, la revue a traduit la conviction de l'Autorité de Contrôle Administratif que la sensibilisation sociétale constitue le meilleur moyen de prévenir la corruption. Elle a ainsi œuvré à promouvoir la culture de l'intégrité et à renforcer le dialogue avec les jeunes générations et les étudiants à tous les niveaux de l'enseignement.



Regards sur Damir Al-Watan



J'ai eu l'honneur de contribuer à la revue Damir Al-Watan et d'y collaborer activement. Aujourd'hui, nous célébrons la parution de son dixième numéro ainsi que l'entrée dans sa cinquième année d'existence. Il convient de souligner que cette publication a su combler un vide important dans le domaine de l'édition scientifique en offrant un espace dédié à des articles rigoureux, fondés sur une démarche de connaissance, portant notamment sur la gouvernance, la lutte contre la corruption, le contrôle et l'évaluation des performances. Sa rédaction a réuni une élite d'éminents professeurs et chercheurs dont l'engagement a largement contribué à hisser la revue à ce niveau d'excellence en un laps de temps relativement court. Mes salutations les plus chaleureuses et mon profond respect vont à l'équipe éditoriale de la revue ainsi qu'à celle de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption. Que cette publication connaisse toujours plus de progrès et d'excellence.

Dr. Hussein Issa
Vice-Premier ministre chargé des Affaires économiques

Regards sur Damir Al-Watan



En peu de temps après sa création, la revue Damir Al-Watan a su s'imposer parmi les publications dotées d'une identité propre et d'une empreinte distinctive. Rares sont les revues publiées en trois langues, permettant ainsi à la voix de l'Égypte de franchir les frontières et d'atteindre un large public international. La revue traite de thématiques dont l'importance ne cesse de croître, non seulement en Égypte, mais également dans de nombreuses régions du monde, ce qui lui confère un attrait particulier auprès des lecteurs, des analystes, des décideurs politiques et des universitaires. Je suis heureux de compter parmi les contributeurs de cette publication aux côtés d'un groupe de spécialistes de renommée internationale que la revue a su attirer et réunir. J'adresse mes plus vives félicitations à tous ceux qui ont assuré la sélection, la révision et l'édition de la revue. Je demeure convaincu qu'elle poursuivra sa progression et son rayonnement avec un succès toujours renouvelé.

Dr. Ahmed Darwish
Ancien ministre d'État chargé du Développement administratif



La réalisation du développement durable dépend de ses catalyseurs



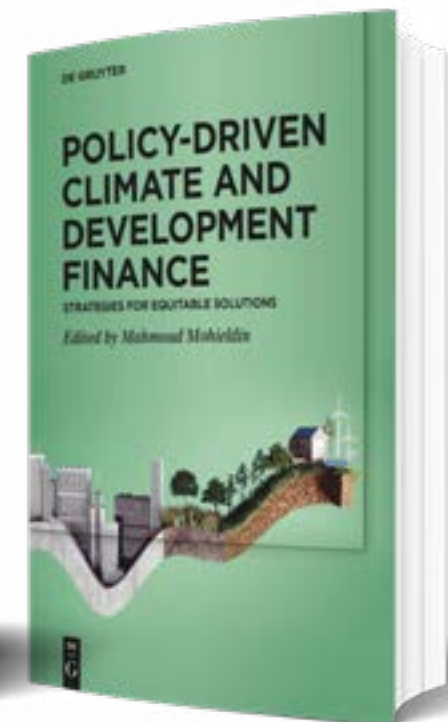
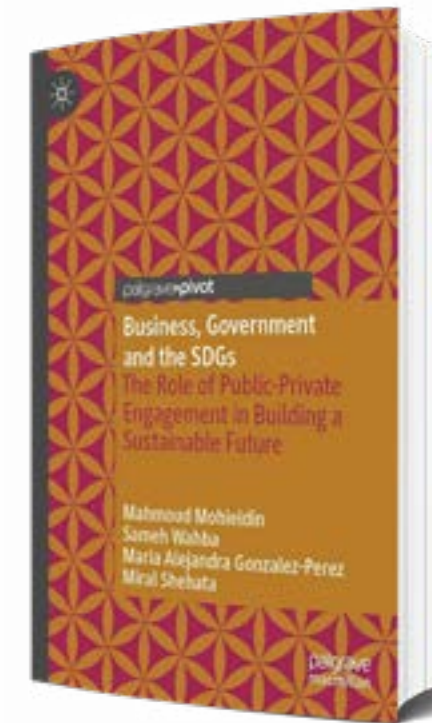
ضمير الوطن

Pr. Mahmoud Mohieldin

■ Professeur d'économie à la Faculté d'économie et de sciences politiques - Université du Caire
Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le financement du développement durable



Lorsque les chefs des États membres des Nations Unies se sont réunis lors d'un sommet spécial en septembre 2015 pour adopter les Objectifs de développement durable (ODD), les conditions de la coopération économique internationale étaient relativement plus favorables qu'aujourd'hui. Ce contexte a facilité l'adoption d'un programme de développement ambitieux, conçu pour être mis en œuvre sur une période de quinze ans, jusqu'à l'horizon 2030. Comme je l'ai expliqué dans un ouvrage collectif publié en 2023 consacré au rôle des entreprises et des gouvernements dans la réalisation des dix-sept Objectifs de développement durable, ces objectifs peuvent être représentés sous la forme d'une pyramide dont le cadre est la participation et dont le socle est la gouvernance. Celle-ci s'élève progressivement vers son sommet grâce à l'investissement dans le développement humain, notamment à travers l'éducation et les soins de santé, ainsi qu'au moyen de partenariats avec le secteur privé dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, du développement urbain et rural et de la stimulation de la croissance des activités économiques. À cela s'ajoutent les investissements publics dans les ressources hydriques, tout en veillant à la durabilité des modes de production et de consommation.



L'ascension vers le sommet de cette pyramide se poursuit par l'investissement dans la lutte contre les changements climatiques et la protection des écosystèmes, qu'ils soient marins ou terrestres. Lorsque ces investissements sont soutenus et pérennisés, ils permettent l'éradication de l'extrême pauvreté, qui constitue le premier des Objectifs de développement durable, tout en favorisant une amélioration progressive de la justice sociale au sein des pays comme entre eux.

Afin d'assurer le suivi de ces objectifs généraux, ceux-ci ont été déclinés en 169 cibles mesurées au moyen de plus de 230 indicateurs quantitatifs et qualitatifs. En 2015, les besoins de financement des pays en développement pour atteindre ces objectifs étaient estimés à environ 2 500 milliards de dollars par an. Selon le dernier rapport des Nations Unies, ce montant s'élève désormais à près de 4 000 milliards de dollars. Ce même rapport indique que seuls 18 % des objectifs suivis sont actuellement engagés sur une trajectoire permettant leur réalisation d'ici 2030. Plus de 50 % demeurent en retard par rapport à cette trajectoire, avec des écarts plus ou moins importants selon les cas. Quant aux objectifs restants, soit plus de 30 %, leur situation est aujourd'hui moins favorable qu'au point de départ fixé en 2015.

Certains attribuent cette faible performance mondiale aux chocs successifs qu'a connus le monde depuis la pandémie de COVID-19 en 2020, puis aux conflits et tensions géopolitiques croissantes, ainsi qu'à la fragmentation de l'économie mondiale sous l'effet du protectionnisme commercial. Toutefois, un rapport des Nations Unies consacré à l'état du développement mondial jusqu'en 2019 - soit avant ces crises - soulignait déjà que les progrès accomplis demeuraient insuffisants et éloignés du rythme nécessaire pour atteindre les objectifs fixés. Il serait donc erroné d'imputer exclusivement la crise actuelle du développement international aux facteurs externes. Des causes internes jouent également un rôle déterminant : la faiblesse des institutions, l'incohérence des politiques publiques, la contradiction entre certains objectifs poursuivis, le recul de la compétitivité, la diminution de l'investissement et, par conséquent, le ralentissement de la croissance économique. Tous ces facteurs compromettent les perspectives du développement durable et freinent sa progression.

Le dernier rapport de la Banque mondiale sur les

perspectives de l'économie mondiale, publié en juin 2026, met en évidence une forte décélération de la croissance économique mondiale, qui devrait atteindre 2,5 %, soit son niveau le plus faible depuis la pandémie. La croissance des pays en développement et des économies émergentes devrait quant à elle se limiter à 3,6 %, ce qui menace les perspectives d'emploi et complique davantage la réalisation des objectifs de développement dans ces pays, alors même qu'ils devraient accueillir près de 1,2 milliard de nouveaux demandeurs d'emploi au cours de la prochaine décennie.

L'accélération de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable exige l'activation de trois catalyseurs essentiels : le financement, la technologie et les mécanismes d'incitation capables d'orienter les comportements des gouvernements, du secteur privé et de la société civile vers



Le rapport des Nations Unies publié en mai 2026 intitulé « Mesurer ce qui compte : une boussole pour le progrès des peuples et de la planète » formule des recommandations visant à transformer les méthodes d'évaluation des performances nationales au moyen d'un nouveau cadre comptable. Le rapport propose notamment un tableau de bord structuré autour de quatre grands axes : la paix et les droits humains ; le bien-être des populations et de la planète ; l'équité et l'inclusion ; la durabilité et la résilience.

la réalisation de ces objectifs. Je m'inspire ici d'un échange que j'ai eu avec l'économiste Esther Dufo, lauréate du prix Nobel d'économie pour ses travaux consacrés à la lutte contre la pauvreté. Cette discussion s'est tenue lors des préparatifs du vingt-septième sommet sur le climat (COP27), organisé à Charm el-Cheikh en 2022.

Le premier catalyseur concerne le financement. Son activation suppose la mise en œuvre d'un cadre national de financement du développement durable dans chaque pays. Ce cadre a été actualisé lors de la conférence tenue à Séville, en Espagne, l'année dernière. Parmi les résultats les plus importants figurent les propositions relatives à la réforme des finances publiques et des systèmes fiscaux afin de mobiliser les ressources nécessaires aux priorités du développement à

travers les budgets nationaux, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et des infrastructures essentielles. La conférence a également souligné l'importance d'une gestion efficace de la dette publique et de la maîtrise du coût de son service, lequel pèse lourdement sur les finances des États. Elle a enfin insisté sur la nécessité d'améliorer l'environnement des affaires et de garantir des conditions de concurrence équitables afin de stimuler l'investissement privé et l'activité économique.

Le deuxième catalyseur est celui de la technologie et de la connaissance. Il est étroitement lié à l'amélioration de l'efficacité et de la compétitivité. À l'ère de la transformation numérique et de la transition écologique, plusieurs Objectifs de développement durable dépendent directement des avancées technologiques et scientifiques, notamment ceux relatifs à la santé publique, à la qualité de l'éducation, à l'accès à une énergie propre, nouvelle et renouvelable, à la lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à la gestion durable des ressources en eau. La réalisation de ces objectifs requiert une coopération internationale accrue, des investissements dans la recherche et le développement, ainsi qu'un renforcement des capacités des institutions et des différents secteurs de l'économie et de la société afin de leur permettre d'assimiler les innovations technologiques et les nouvelles connaissances, et d'éviter un creusement des inégalités dans l'accès à ces innovations, qui pourrait aggraver les disparités de revenus et de richesses.

Le troisième catalyseur, sans doute le plus sensible, est celui des incitations. C'est lui qui permet d'orienter les comportements vers le changement, la réforme et la recherche du progrès. Il consiste à mettre en œuvre les principes et les mécanismes favorisant cette transformation. Cela passe notamment par la modernisation des législations, le renforcement des systèmes de contrôle et l'amélioration de leur efficacité. Il s'agit également d'adapter les mécanismes de récompense et d'incitation au sein des administrations publiques, des entreprises et de la société dans son ensemble afin qu'ils soient en adéquation avec les exigences du développement durable.

Les comportements évoluent également sous l'influence de la culture de la société elle-même, grâce à l'approfondissement des connaissances, à l'éducation et à la volonté d'émuler les meilleures pratiques dans une quête de progrès, de justice et d'amélioration des conditions de vie. Ces valeurs relèvent notamment des responsabilités de la classe moyenne dans toute société. Pour que ce changement comportemental soit effectif, les politiques publiques doivent être clairement formulées et faire l'objet d'une communication transparente. Elles doivent également être préservées des oppositions artificielles et trompeuses que l'on observe parfois dans les débats sur la durabilité, où certains défendent la lutte contre le



Dans le contexte actuel marqué par une grande fluidité des équilibres internationaux, une montée de l'incertitude et une crise de confiance à l'échelle mondiale, aggravées par les conflits qui fragmentent aujourd'hui la scène internationale, les décideurs ne disposent que de deux voies possibles. La première consiste à œuvrer au rétablissement de la coopération internationale et à tirer parti de ce qui subsiste des mécanismes mondiaux de financement, d'assistance technique et de règlement des différends.

changement climatique tandis que d'autres privilégient le développement économique. Or, aucune opposition réelle, ni sur le plan scientifique ni sur le plan pratique, ne les sépare. Les mesures visant à réduire les émissions nocives pour le climat favorisent également le développement des énergies nouvelles et renouvelables, qui constituent elles-mêmes un objectif du développement durable. De même, les politiques d'adaptation aux changements climatiques, telles que la préservation de l'eau et la gestion rationnelle de ses ressources, participent directement à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Dans le contexte actuel marqué par une grande fluidité des équilibres internationaux, une montée de l'incertitude et une crise de confiance à l'échelle mondiale, aggravées par les conflits qui fragmentent aujourd'hui la scène internationale, les décideurs ne disposent que de deux voies possibles. La première consiste à œuvrer au rétablissement de la coopération internationale et à tirer parti de ce qui subsiste des mécanismes mondiaux de financement, d'assistance technique et de règlement des différends. La seconde, qui mérite sans doute des efforts plus soutenus, repose sur l'adoption d'une nouvelle régionalisation fondée sur un pragmatisme éclairé par des principes et sur l'ancrage territorial du développement.

La coopération régionale entre pays voisins devient en effet une nécessité de plus en plus impérieuse. Cette coopération ne se limite plus à la seule proximité géographique immédiate ; elle s'étend désormais grâce aux progrès des transports et de la mobilité. Elle permet d'accroître les échanges commerciaux intra-régionaux, particulièrement à une époque où les risques de guerres commerciales se multiplient. Elle crée également de nouvelles opportunités économiques et facilite une mobilité organisée de la main-d'œuvre, alors même que les mouvements migratoires sont de plus en plus entravés par des facteurs politiques et racistes. On observe ainsi, dans de nombreuses régions du Sud global, une tendance croissante à la constitution de nouveaux espaces régionaux visant à renforcer la résilience et à soutenir le développement économique.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) constitue à cet égard un exemple particulièrement instructif. Regroupant près de 700 millions d'habitants répartis dans dix pays parmi les plus dynamiques et les plus diversifiés du monde, elle est devenue la cinquième puissance économique mondiale. Elle aspire désormais à contribuer à la configuration du nouvel ordre international, grâce à une approche pragmatique clairement orientée vers ses objectifs stratégiques. Elle détend également ses coopérations avec d'autres regroupements du Sud global afin de consolider sa position et de promouvoir des bénéfices mutuels.

Dans l'environnement géographique arabe, africain et méditerranéen de l'Égypte, les opportunités sont nombreuses et ne sauraient être négligées. Elles offrent la possibilité de constituer un noyau opérationnel réunissant des pays partageant des objectifs similaires et engagés en faveur de la paix, de la sécurité et du développement, sans se laisser freiner par les réticences de certains acteurs ni par les hésitations de ceux qui retardent les initiatives de coopération.

Cette orientation n'exclut nullement l'ouverture sur le reste du monde. Au contraire, elle demeure compatible avec le développement des échanges commerciaux, des investissements, de la coopération scientifique et technologique avec tous les partenaires désireux d'entretenir des relations fondées sur la réciprocité, la concurrence saine et la recherche du progrès et du développement.

Le développement et les progrès accomplis dans sa



réalisation sont traditionnellement évalués à travers un ensemble d'indicateurs et de mesures qui ont parfois été réduits à l'excès, au détriment des exigences de suivi, de gouvernance et d'amélioration continue. À cet égard, la publication en mai 2026 du rapport final du groupe d'experts mandaté par les Nations Unies, intitulé « Mesurer ce qui compte : une boussole pour le progrès des peuples et de la planète », constitue une avancée importante. Après une année de consultations, ce rapport formule des recommandations visant à transformer les méthodes d'évaluation des performances nationales au moyen d'un nouveau cadre comptable. Le rapport propose notamment un tableau de bord structuré autour de quatre grands axes : la paix et les droits humains ; le bien-être des populations et de la planète ; l'équité et l'inclusion ; la durabilité et la résilience.

Ce tableau de bord vital repose sur un ensemble de trente et un indicateurs quantitatifs et qualitatifs, dont plus de la moitié sont directement liés aux Objectifs de développement durable. Le premier groupe d'indicateurs concerne la gouvernance, l'efficacité des institutions et les garanties qu'elles offrent. Le deuxième mesure les conditions de vie des citoyens à travers des indicateurs relatifs au niveau de vie, à l'emploi, à la santé, à l'éducation, à la sécurité, à la cohésion sociale et à la qualité de l'environnement. Le troisième porte sur la justice sociale et l'inclusion, à travers le suivi de la pauvreté, des inégalités de revenus ainsi que des écarts existant entre les différents groupes de population et entre les générations. Enfin, le quatrième est consacré à la durabilité et à la résilience. Il vise à établir un lien entre les conditions actuelles et le niveau de vie futur, en intégrant des mesures relatives aux différentes formes de capital : humain, social, matériel, institutionnel et naturel.

Alors qu'il reste moins de cinq années avant l'échéance fixée pour la réalisation des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030, il n'est plus possible de perdre davantage de temps ni de gaspiller les ressources disponibles. Malgré les difficultés rencontrées au niveau mondial, plusieurs pays, notamment la Chine, l'Inde ainsi que certains

membres de l'ASEAN et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ont enregistré des progrès notables dans la réalisation de ces objectifs. Par ailleurs, de nombreux pays en développement s'efforcent de mobiliser davantage de financements, d'améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des politiques publiques, de tirer parti des technologies disponibles et de renforcer les mécanismes d'incitation en adoptant des programmes accélérés dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la qualité de l'éducation et des services de santé, ainsi que l'investissement dans l'économie numérique et l'économie verte.

L'Égypte dispose, quant à elle, d'atouts considérables. La stabilité et la sécurité dont elle bénéficie, la jeunesse

de sa structure démographique ainsi que la diversité de son économie et de ses ressources naturelles lui offrent de nombreuses opportunités que peu de pays possèdent. Ces avantages lui permettent de s'engager avec détermination dans de nouveaux domaines stratégiques, notamment les applications de l'intelligence artificielle, la transformation

numérique et l'économie verte fondée sur les énergies nouvelles et renouvelables. Ils lui ouvrent également de vastes perspectives pour stimuler l'investissement dans l'industrie, l'agriculture et les services, dans le cadre d'une stratégie de développement territorial solidement ancrée et d'une ouverture régionale fondée sur des critères rigoureux de rentabilité et d'efficacité.



La coopération régionale entre pays voisins devient en effet une nécessité de plus en plus impérieuse. Cette coopération ne se limite plus à la seule proximité géographique immédiate ; elle s'étend désormais grâce aux progrès des transports et de la mobilité. Elle permet d'accroître les échanges commerciaux intra-régionaux, particulièrement à une époque où les risques de guerres commerciales se multiplient.

20 Damir Al-Watan

Les travaux de la neuvième session de la
Conférence des États parties à la Convention
des Nations Unies contre la corruption
Numéro commémoratif – Juin 2022



Numéro
commémoratif

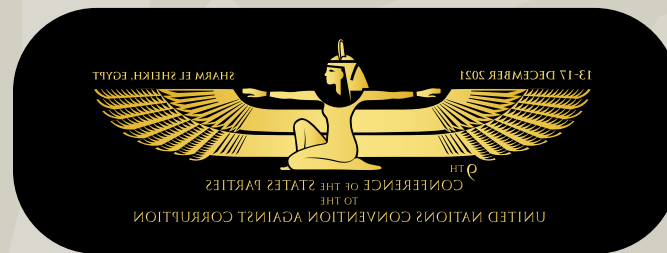


Numéro
commémoratif

Les travaux de la neuvième session de la
Conférence des États parties à la Convention
des Nations Unies contre la corruption
Numéro commémoratif – Juin 2022



Participants à la neuvième session de la Conférence des
États parties à la Convention des Nations Unies contre la
corruption – Décembre 2021.



La Déclaration de Charm el-Cheikh « Le monde face à la corruption »

L'Autorité de Contrôle Administratif a tenu à consigner les travaux de la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (COSP9), tenue à Charm el-Cheikh, dans un numéro commémoratif spécial destiné à constituer une référence essentielle pour les chercheurs et les spécialistes. Ce numéro rassemble les principales procédures et décisions adoptées, notamment la Déclaration de Charm el-Cheikh, consacrée aux mécanismes de coopération internationale en matière de prévention et de lutte contre la corruption en période d'urgence, de gestion des crises et de relèvement.



Suivi et publication des activités du modèle de simulation de la Conférence des
États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (COSP9),
organisé par les étudiants de l'Université du Caire.

Regards sur Damir Al-Watan



À l'occasion de la parution du dixième numéro de la revue Damir Al-Watan dans sa cinquième année, je tiens à saluer le rôle national pionnier joué par l'Autorité de Contrôle Administratif dans la consolidation des valeurs d'intégrité et de transparence ainsi que dans le renforcement de l'efficacité de la performance institutionnelle. La revue a réussi à devenir une véritable fenêtre de connaissance reflétant cette mission et contribuant à la diffusion de la culture de la gouvernance et de la lutte contre la corruption, au service du développement et de la construction d'un avenir plus prospère.

Achraf El-Arabi

Ancien ministre de la Planification, du Suivi et de la Réforme
administrative

Regards sur Damir Al-Watan



Au cours des cinq dernières années, la revue Damir Al-Watan est parvenue à proposer un contenu scientifique solide établissant un lien étroit entre l'intégrité, la gouvernance et le développement durable. La publication de son dixième numéro constitue une occasion propice pour saluer les efforts constants déployés dans la diffusion du savoir et le renforcement de la sensibilisation aux enjeux nationaux prioritaires. Je lui adresse mes meilleurs vœux de réussite et de prospérité continues.

Dr. Mahmoud Mohieldin

Professeur d'économie à la Faculté d'économie et de sciences politiques -
Université du Caire
Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le
financement du développement durable

La gouvernance en Égypte : De la gestion de l'État à la construction de la confiance



ضمير
الوطن



Dans le monde contemporain, la gouvernance est devenue l'un des principaux leviers de la construction d'un État capable de gérer efficacement ses ressources, de promouvoir la justice et de consolider la confiance entre les citoyens et les institutions. C'est dans cette perspective que l'expérience égyptienne en matière de gouvernance au cours des dernières années revêt une importance particulière. En effet, elle est parvenue à transformer la gouvernance d'un simple ensemble de slogans en une pratique concrète étroitement liée à la réforme institutionnelle, à la lutte contre la corruption, à la transformation numérique et à l'amélioration de la qualité des services publics. L'État égyptien a pris conscience que le véritable développement ne réside pas uniquement dans la réalisation de grands projets d'infrastructure, mais également dans l'existence d'un appareil administratif solide, capable de planifier, d'exécuter, de suivre et d'évaluer les politiques publiques dans un cadre fondé sur la transparence et le contrôle. Dès lors, la gouvernance s'est imposée comme un cadre organisationnel garantissant la transformation des ressources en résultats tangibles et la gestion des politiques publiques selon une vision cohérente plutôt qu'au gré d'initiatives dispersées.

Ingénieur/ Khaled Abdelaziz

■ **Président du Conseil suprême de régulation des médias**



Cette vision s'articule directement avec la « Vision Égypte 2030 », qui place le développement durable, dans ses dimensions économique, sociale et environnementale, au cœur du projet national. Elle établit un lien direct entre l'amélioration de la qualité de vie et la construction d'institutions plus efficaces et plus aptes à répondre aux besoins des citoyens. Ainsi, la gouvernance est devenue une question nationale qui touche le citoyen dans son quotidien : de la qualité des services publics qu'il reçoit au degré d'intégrité dans la gestion des fonds publics, en passant par l'équité des opportunités qui lui sont offertes.

L'un des traits les plus marquants de l'expérience égyptienne dans ce domaine réside dans l'articulation étroite entre gouvernance et lutte contre la corruption. L'Égypte a ainsi lancé la troisième phase de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (2023-2030), dans le prolongement d'efforts antérieurs visant à promouvoir l'intégrité, à prévenir la corruption et à renforcer la coordination entre les institutions de l'État. L'importance de cette démarche tient au fait qu'elle ne considère pas la corruption comme un ensemble d'actes individuels, mais comme un dysfonctionnement structurel au sein de l'environnement administratif. Ce dysfonctionnement peut être réduit grâce à l'amélioration des procédures, à la simplification des services, à la limitation des interventions humaines non nécessaires et à l'activation de mécanismes efficaces de suivi et de redevabilité.

Dans ce contexte, les organes de contrôle jouent un rôle essentiel en tant que partenaires de premier plan dans la protection des deniers publics et l'amélioration de l'efficacité administrative. Au premier rang figure l'Autorité de Contrôle Administratif, qui constitue un modèle d'action institutionnelle dépassant la simple détection des infractions pour privilégier leur prévention, l'amélioration de la performance de l'appareil administratif et la fermeture précoce des brèches de corruption. Une telle évolution n'aurait pu être réalisée sans une volonté politique affirmée et sans une coopération étroite entre les différentes institutions de l'État, renforçant ainsi les capacités de suivi et d'évaluation.

Toutefois, l'enjeu le plus important ne réside pas dans le contrôle exercé après la commission des infractions, mais dans la mise en place d'un système capable de les prévenir à la source. L'expérience égyptienne ne se limite donc pas à la détection des erreurs ; elle repose également sur l'analyse de leurs causes, la suppression de leurs mécanismes générateurs et leur élimination dès leur origine.

La transformation numérique constitue, pour sa part, l'un des piliers fondamentaux de la gouvernance en Égypte. La numérisation des services contribue à réduire les contacts directs entre l'utilisateur et l'administration, à accélérer les procédures et à fournir aux décideurs des données plus précises. C'est dans cette optique qu'a été lancé le projet « Égypte Numérique », conçu comme un programme national destiné à moderniser les services publics et à construire une administration publique davantage fondée sur les technologies et la gestion des données.

La transparence n'est pas moins importante que la numérisation. Elle implique que le citoyen sache comment les services sont gérés, quels sont ses droits, quelles procédures lui incombent et quelle institution est responsable de la prestation du service. Lorsque les règles sont claires, accessibles et publiquement connues, la marge laissée aux interprétations personnelles se réduit considérablement. La gouvernance devient alors un levier de renforcement des capacités institutionnelles. En effet, de bonnes lois ne suffisent pas à elles seules ; encore faut-il disposer d'agents publics compétents, de responsables aptes à prendre des décisions éclairées et de systèmes de travail permettant d'évaluer les performances.

C'est pourquoi la modernisation de l'appareil administratif, la formation des ressources humaines et l'actualisation des méthodes de gestion constituent des éléments indispensables à la réussite de toute réforme. Les institutions ne se transforment pas uniquement par des décisions administratives ; elles évoluent également grâce à une transformation de la culture organisationnelle qui façonne les modes de pensée et les pratiques professionnelles.

Sur le plan sociétal, l'État a également œuvré au renforcement de la participation des différentes composantes de la société au processus de développement, à travers les initiatives citoyennes, l'action associative et les diverses formes de partenariat. Un État fort n'agit pas en marge de sa société ; il tire au contraire une part essentielle de sa force de la participation et de la conscience de ses citoyens. L'expérience a démontré que le développement durable ne peut être atteint sans une complémentarité réelle entre les institutions publiques et la société civile.

Par ailleurs, l'État n'a pas négligé l'importance de la construction d'une conscience collective éclairée. Lorsque les médias exercent leur mission avec professionnalisme et responsabilité, ils deviennent des partenaires dans la protection de la société contre les rumeurs, dans la diffusion d'informations vérifiées et dans



La modernisation de l'appareil administratif, la formation des ressources humaines et l'actualisation des méthodes de gestion constituent des éléments indispensables à la réussite de toute réforme. Les institutions ne se transforment pas uniquement par des décisions administratives ; elles évoluent également grâce à une transformation de la culture organisationnelle qui façonne les modes de pensée et les pratiques professionnelles.

l'ouverture d'espaces de débat rationnel favorisant la stabilité. De même, l'organisation du champ médiatique sur la base d'un équilibre entre liberté et responsabilité ne vise pas à restreindre l'expression des opinions, mais à la préserver de toute dérive, afin que la liberté d'opinion et d'expression demeure un outil de construction plutôt que de destruction.

Néanmoins, l'ancrage de la gouvernance ne constitue ni une tâche simple ni un processus rapide. Il s'agit d'un

parcours de longue haleine exigeant continuité, volonté politique, évaluation permanente et capacité à reconnaître les insuffisances. Il requiert également une conscience collective capable de comprendre que les résultats des réformes institutionnelles ne sont pas toujours immédiats, mais qu'elles contribuent à bâtir des fondations plus solides pour l'avenir. Certes, le chemin reste jalonné de défis : les attentes sont élevées, les dossiers complexes et les efforts de réforme doivent être constamment renouvelés. Toutefois, ce qui inspire confiance est l'existence d'une volonté claire, portée par les plus hautes autorités de l'État,



La transformation numérique constitue l'un des piliers fondamentaux de la gouvernance en Égypte. La numérisation des services contribue à réduire les contacts directs entre l'utilisateur et l'administration, à accélérer les procédures et à fournir aux décideurs des données plus précises.

d'œuvrer au changement et à l'amélioration, ainsi que l'adoption d'une démarche fondée sur l'apprentissage continu et le perfectionnement.

En définitive, l'expérience égyptienne en matière de gouvernance représente une tentative de réorganiser les relations entre l'État et la société sur les fondements de l'efficacité, de la confiance

et de la redevabilité. Plus l'État progressera dans la consolidation de la transparence, le renforcement des mécanismes de contrôle, l'élargissement de la transformation numérique et la valorisation du capital humain au sein des institutions, plus il sera en mesure de réaliser les objectifs du développement durable. En effet, le véritable enjeu ne réside pas seulement dans la construction de routes, de villes nouvelles ou de grands projets, mais aussi dans la qualité des institutions qui administrent, des lois qui régissent et de la confiance qui confère à l'ensemble sa pleine signification. Ainsi, la cohésion institutionnelle et l'élévation du niveau de conscience collective constituent la voie la plus sûre pour faire face aux défis majeurs auxquels le monde est aujourd'hui confronté.



Dans le cadre de sa mission globale de sensibilisation, la revue Damir Al-Watan s'est adressée à toutes les composantes de la société, y compris aux personnes en situation de handicap, à travers la couverture des formations spécialisées organisées par l'Académie en coopération avec le Conseil national des personnes handicapées.



La revue a accordé une attention particulière aux programmes de formation destinés aux stagiaires africains, dans le cadre de l'initiative lancée par le Président de la République pour la formation des cadres africains des organes chargés de l'application de la loi et de la lutte contre la corruption.

Regards sur Damir Al-Watan



En reconnaissance de la noble mission académique assumée par la revue Damir Al-Watan, et en hommage à la qualité de ses contributions intellectuelles et scientifiques ainsi qu'au rôle pionnier qu'elle joue dans la promotion de la culture de l'intégrité et de la transparence et dans le renforcement des principes de prévention et de lutte contre la corruption, la Présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption d'Algérie adresse, en son nom ainsi qu'au nom des membres du Conseil de la Haute Autorité et de ses cadres, ses plus sincères remerciements, sa profonde estime et sa vive gratitude. Elle tient également à saluer les efforts remarquables de la revue et ses contributions de grande valeur à la sensibilisation de la société, ainsi qu'à l'ancrage des valeurs de bonne gouvernance, de responsabilité et de citoyenneté, contribuant ainsi à l'édification d'une société plus intègre et plus transparente.

Dr. Salima Mesrati

Présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption – Algérie



La revue a mis en lumière l'importance des principes de bonne gouvernance ainsi que de la qualité et de la fiabilité des données dans la réalisation des objectifs de la Vision Égypte 2030 en matière de développement durable.



La disponibilité de données précises soutient le décideur et assure le succès de nos objectifs de développement

Lutter contre la corruption par la Qualité des données



Combating Corruption through Data Quality

Prof. Dr. Mahmoud Al-Saeed

Regards sur Damir Al-Watan



La sensibilisation de la société à l'importance de la lutte contre la corruption constitue l'un des moyens les plus efficaces de la prévenir, conformément aux principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption. C'est pourquoi nous saluons le rôle joué par la revue Damir Al-Watan, publiée par l'Autorité de Contrôle Administratif égyptienne, pour atteindre l'objectif de sensibilisation et de participation communautaire au renforcement des comportements éthiques, tout en consolidant la véritable prise de conscience des concepts d'intégrité et de transparence.

Cristina Albertin

Représentante régionale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Guide des enquêtes financières parallèles

Une approche institutionnelle de renforcement des capacités internationales de lutte contre la criminalité financière



ضمير الوطن

Dr/ Alaa El-Ouaini

■ Sous-secrétaire de l'Autorité de Contrôle Administratif



Dans le monde contemporain, les crimes financiers constituent une menace extrêmement grave dont les répercussions dépassent largement le cadre des économies nationales pour affecter la stabilité de l'ensemble du système financier international. Grâce à la révolution numérique et à l'interconnexion des marchés financiers mondiaux, les produits du crime franchissent désormais les frontières en un instant et se dissimulent derrière des structures juridiques complexes, des comptes bancaires multiples et des actifs numériques, ce qui complique considérablement les investigations et rend la tâche des enquêteurs financiers plus ardue. Face à ce défi croissant, les méthodes traditionnelles d'enquête pénale ne suffisent plus à elles seules. Il devient indispensable de recourir à des techniques d'enquête financière spécialisées et intégrées, capables de reconstituer des circuits financiers complexes, de retracer les produits d'origine criminelle jusqu'à leur source et d'identifier l'infraction génératrice de ces avoirs, afin d'en poursuivre les auteurs en justice.



Un guide de renforcement des capacités face à la criminalité transfrontalière

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré le Guide de formation sur les enquêtes financières parallèles, fruit d'un effort institutionnel multipartite associant l'expertise nationale égyptienne accumulée et un partenariat régional efficace avec les Nations Unies. Ce guide offre aux autorités compétentes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord un outil méthodologique complet, conçu pour conduire les enquêtes financières parallèles de manière efficace, rigoureuse et professionnelle.

Il s'adresse aux agents des différents services chargés de l'application de la loi, aux membres du parquet, aux personnels des unités de renseignement financier ainsi qu'à l'ensemble des professionnels appelés, dans l'exercice de leurs fonctions, à traiter des dossiers de criminalité financière complexe.

Le contexte d'élaboration et le partenariat institutionnel

L'élaboration de ce guide résulte d'une collaboration exemplaire entre des institutions nationales, régionales et internationales, illustrant l'esprit de partenariat indispensable à la lutte contre la criminalité financière. La Ligue des États arabes a invité les États parties à la Convention arabe contre la corruption à élaborer un guide de formation spécialisé consacré aux enquêtes financières parallèles portant sur les crimes générateurs de produits financiers. En réponse à cette initiative, le guide a été élaboré conjointement par l'Autorité de Contrôle Administratif, le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Parquet égyptien, l'Unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que la Commission nationale de coordination pour la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains.

Cette coopération entre les institutions égyptiennes et

le Bureau des Nations Unies s'appuie sur de nombreuses résolutions et recommandations internationales qui en constituent le fondement juridique. Ainsi, la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) souligne la nécessité de renforcer la coopération internationale, de développer le recours aux enquêtes financières et de mettre en œuvre des mécanismes efficaces de recouvrement des avoirs. Dans le même esprit, la Convention arabe contre la corruption invite les États parties à adopter les mesures nécessaires permettant la confiscation des produits du crime. Par ailleurs, la résolution n° 1325 du Conseil des ministres arabes, adoptée en 2023, appelle à réglementer et à organiser les enquêtes financières dans les affaires de corruption, notamment à travers l'organisation de formations spécialisées et de rencontres régionales dans ce domaine.

De leur côté, les recommandations n° 30 et n° 31 du Groupe d'action financière (GAFI/FATF) soulignent la nécessité de doter les autorités chargées de l'application de la loi de pouvoirs leur garantissant un accès complet aux documents et aux informations indispensables à l'enquête sur les infractions de blanchiment d'argent ainsi que sur les infractions sous-jacentes.

Enfin, l'élaboration de ce guide par une équipe d'experts praticiens, issus du terrain de l'enquête financière, de la poursuite pénale et de l'application de la loi lui confère une dimension éminemment opérationnelle. Son contenu repose avant tout sur l'expérience du terrain et les réalités de la pratique professionnelle, plutôt que sur une approche exclusivement théorique ou académique.

Structure pédagogique et principaux thèmes du Guide

Le Guide de formation se compose de sept chapitres complémentaires, qui couvrent à la fois les dimensions théoriques et opérationnelles des enquêtes financières parallèles, en s'appuyant sur des études de cas réels afin de favoriser l'acquisition des compétences visées et d'atteindre les objectifs pédagogiques visés. Sa progression méthodique conduit progressivement le stagiaire de la compréhension du cadre juridique général à la maîtrise des outils procéduraux opérationnels.



MENAFATF





Réunion régionale d'experts pour le lancement du Guide des enquêtes financières parallèles, en présence de représentants de 13 pays arabes et d'organisations internationales – Siège de l'Académie

Chapitre I : Le blanchiment d'argent

Ce premier chapitre présente une analyse approfondie du blanchiment d'argent, en définissant avec précision cette infraction ainsi que les trois étapes qui la caractérisent : le placement, l'empilage (layering) et l'intégration. Il examine ensuite les éléments constitutifs de l'infraction, à savoir l'infraction principale (ou sous-jacente), l'élément matériel et l'élément moral. Le chapitre passe également en revue les principaux conventions internationales pertinentes, notamment la Convention de Palerme de 2000, qui a élargi le champ de l'incrimination au blanchiment des produits de toutes les formes de criminalité organisée, tout en renforçant les mécanismes de confiscation des avoirs et de coopération internationale dans les enquêtes transfrontalières. Il analyse également la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) de 2003, qui a instauré un système intégré de lutte contre la corruption fondé sur l'incrimination des actes de corruption, la coopération internationale et le recouvrement des avoirs, ainsi que la Convention arabe contre la corruption, la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, la Convention de La Mecque des États membres de l'Organisation de la coopération islamique et les Recommandations du Groupe d'action financière (GAFI/FATF). Créé en 1989, le GAFI demeure la principale référence normative internationale en la matière, ses évaluations mutuelles pouvant conduire à l'inscription des États défaillants sur les listes de surveillance internationales.

Chapitre II : Les outils utilisés dans le blanchiment d'argent et les autorités chargées des enquêtes

Ce chapitre dresse un panorama exhaustif et encyclopédique des outils susceptibles d'être utilisés à des fins de blanchiment d'argent. Il couvre aussi bien les instruments financiers traditionnels - comptes courants, comptes d'épargne, dépôts bancaires, chèques, virements internationaux, prêts, crédits documentaires, portefeuilles électroniques et instruments financiers conformes à la finance islamique (sukuks) - que les outils non bancaires, tels que le crédit-bail, les polices d'assurance, les effets de commerce, la titrisation, les opérations sur valeurs mobilières, les produits dérivés ou encore les services de change. Une attention particulière est accordée aux outils émergents qui représentent aujourd'hui de véritables défis pour les enquêteurs financiers, notamment les crypto-actifs, les

trusts, les sociétés offshore, les sociétés écrans ainsi que le système traditionnel de transfert informel de fonds (hawala).

Le chapitre présente également les principaux indicateurs susceptibles de révéler une activité criminelle, qu'il s'agisse de transactions financières suspectes, de comportements atypiques des clients ou de mouvements inhabituels sur les comptes bancaires. Il précise enfin les autorités compétentes en matière de renseignement et d'enquête, ainsi que leurs prérogatives respectives.

Chapitre III : Les informations et la collecte d'indices

L'un des chapitres les plus riches sur le plan pratique. Il présente un dispositif complet des différentes sources d'information mobilisées par les autorités chargées de l'application de la loi dans le cadre des enquêtes financières : casiers judiciaires, données financières, registres administratifs, informations fiscales, douanières et administratives, déclarations de soupçon transmises par les unités de renseignement financier, ainsi que les outils technologiques les plus récents, notamment l'analyse des mégadonnées, l'intelligence artificielle et les sources ouvertes accessibles sur Internet (OSINT).

Le chapitre permet également au stagiaire d'acquérir les compétences analytiques nécessaires à l'examen des comptes et des opérations financières. Une place importante est consacrée à la notion de bénéficiaire effectif, l'un des principaux défis des enquêtes financières contemporaines. Sont notamment étudiés les procédés permettant de dissimuler ce bénéficiaire derrière des structures juridiques complexes ainsi que les méthodes d'investigation destinées à l'identifier. Le chapitre aborde également les techniques permettant de mettre en évidence des revenus non déclarés, notamment au moyen de la méthode de la variation du patrimoine net et de la méthode des sources et emplois des fonds.

Enfin, il présente les règles applicables à la collecte des preuves pénales et les conditions de leur recevabilité devant les tribunaux, qu'il s'agisse de preuves matérielles, testimoniales, techniques ou numériques. Une attention particulière est accordée au traitement des preuves numériques ainsi qu'à la rédaction des procès-verbaux de collecte des renseignements, conformément aux exigences procédurales en vigueur. Le chapitre met également en évidence les bonnes pratiques ainsi que les erreurs les plus fréquemment observées dans la conduite des enquêtes financières parallèles.



Validation du contenu du Guide des enquêtes financières parallèles par les représentants des pays participants lors de la réunion régionale d'experts

Chapitre IV : L'enquête financière parallèle

Ce chapitre est consacré au concept d'enquête financière parallèle. Il précise son champ d'application, le moment opportun pour l'engager et les circonstances dans lesquelles une telle enquête devient indispensable, en fonction de la nature de l'infraction, de son contexte ou de l'existence d'indices laissant présumer une opération de blanchiment d'argent. Il propose ensuite une méthodologie opérationnelle complète, qui débute par l'analyse détaillée du signalement ou de la plainte afin d'en examiner les faits et les circonstances, se poursuit par l'analyse juridique de l'infraction pour en identifier les éléments constitutifs, puis par la collecte des preuves et l'obtention des autorisations judiciaires nécessaires, avant d'aboutir à l'élaboration d'une matrice de preuves permettant d'établir le lien entre les avoirs criminels et l'activité de blanchiment.

Chapitre V : Les modalités et procédures d'enquête en matière de blanchiment d'argent

Ce chapitre traduit les concepts théoriques en procédures opérationnelles directement applicables. Il accompagne l'enquêteur étape par étape tout au long de la procédure, depuis la préparation de l'enquête pénale jusqu'aux premières mesures d'investigation, telles que les demandes de renseignements, les mesures conservatoires, le gel des avoirs, l'interdiction d'administrer ou de disposer des biens, les mandats de perquisition et de saisie, l'interdiction de sortie du territoire ainsi que les demandes de renseignements financiers auprès des administrations compétentes.

Le chapitre expose également les méthodes de traçage des avoirs sous toutes leurs formes : comptes bancaires, portefeuilles électroniques, biens immobiliers, véhicules, actions, obligations, activités commerciales, métaux précieux et crypto-actifs. Il traite enfin des techniques d'audition des suspects et de toutes les personnes susceptibles d'avoir participé à la commission de l'infraction.

Il s'achève par une série de modèles d'actes directement utilisables dans la pratique, notamment les demandes de gel des avoirs, les ordonnances de levée du secret bancaire et les interdictions de sortie du territoire.

Chapitre VI : La coopération internationale en matière d'échange d'informations dans les enquêtes financières

Le blanchiment d'argent revêt le plus souvent un caractère transnational, de sorte que les enquêtes financières dépassent fréquemment le cadre des frontières nationales.

Conformément aux standards du GAFI, la coopération internationale s'articule autour de deux mécanismes complémentaires : une coopération informelle, destinée à faciliter l'échange rapide et flexible de renseignements au stade des investigations préliminaires, et une coopération formelle, fondée sur les mécanismes d'entraide judiciaire internationale lorsque des mesures coercitives ou des preuves judiciaires sont requis. Le chapitre présente les principaux réseaux de coopération informelle, notamment INTERPOL, le Groupe Egmont des unités de renseignement financier, les réseaux régionaux de recouvrement des avoirs, l'initiative StAR ainsi que le Réseau opérationnel mondial des autorités de lutte contre la corruption (GlobE Network) mis en place sous l'égide des Nations Unies.

Chapitre VII : Les formes de criminalité organisée transnationale nécessitant une enquête financière parallèle

Le dernier chapitre est consacré aux principales formes de criminalité organisée transnationale générant d'importants profits illicites et exigeant nécessairement l'ouverture d'une enquête financière parallèle. L'accent est notamment mis sur la traite des êtres humains, le trafic illicite de migrants et leurs liens étroits avec les infractions de blanchiment d'argent. Le chapitre détaille les modes opératoires utilisés par les organisations criminelles, les procédés

Le Guide des enquêtes financières parallèles s'inscrit pleinement dans le cadre de la Stratégie nationale égyptienne de lutte contre la corruption et des efforts constants déployés par l'Autorité de Contrôle Administratif pour promouvoir les principes d'intégrité et de transparence. Il représente ainsi un apport qualitatif et fiable au sein du système intégré de prévention et de lutte contre la corruption

de blanchiment des produits issus de ces activités et fournit aux stagiaires les outils nécessaires pour détecter, suivre et démanteler les réseaux criminels transfrontaliers.

Les actions mises en œuvre à la suite du lancement du Guide

Les travaux ne se sont pas arrêtés à la rédaction et à la publication du Guide. Ils se sont rapidement prolongés par



Réunion de l'équipe chargée du Guide des enquêtes financières parallèles avec les représentants libanais en vue d'assurer l'harmonisation des cadres juridiques et des pratiques opérationnelles appliquées au Liban

une phase de révision collaborative, d'adaptation régionale et continentale, à travers une série d'activités complémentaires destinées à diffuser cet outil et à l'adapter aux différents cadres juridiques et opérationnels des pays de la région arabe comme du continent africain.

Première étape : Réunion régionale préparatoire d'experts – Le Caire, novembre 2025

Les 16 et 17 novembre 2025, l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption a organisé une réunion régionale préparatoire consacrée au lancement du Guide et à l'examen de son contenu. Cette rencontre a réuni une élite d'experts représentant les autorités chargées de l'application de la loi, le parquet et les unités de renseignement financier de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que des spécialistes des enquêtes financières parallèles issus de l'Autorité de Contrôle Administratif, du ministère de l'Intérieur, du Parquet général et de l'Unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les séances ont donné lieu à des discussions ouvertes et constructives sur le Guide, dans le but de recueillir les observations et propositions des experts et participants afin d'en améliorer le contenu. Les travaux se sont achevés par une séance de consensus aboutissant à l'adoption d'un guide régional unifié de formation.

Deuxième étape : Réunion d'adaptation nationale du Guide avec les autorités libanaises – Le Caire, janvier 2026

Quelques mois après la réunion régionale préparatoire et à l'issue de la révision du Guide à la lumière de ses



Le blanchiment d'argent revêt le plus souvent un caractère transnational, de sorte que les enquêtes financières dépassent fréquemment le cadre des frontières nationales. Conformément aux standards du GAFI, la coopération internationale s'articule autour de deux mécanismes complémentaires : une coopération informelle, destinée à faciliter l'échange rapide et flexible de renseignements au stade des investigations préliminaires, et une coopération formelle, fondée sur les mécanismes d'entraide judiciaire internationale



recommandations, le Bureau des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en coopération avec l'Autorité de Contrôle Administratif égyptienne, a organisé les 19 et 20 janvier 2026, au siège de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption au Caire, une réunion d'experts consacrée à l'adaptation du Guide au cadre juridique et aux pratiques opérationnelles en vigueur au Liban. Cette rencontre a réuni des représentants spécialisés des autorités libanaises compétentes, notamment les Forces de sécurité intérieure, le Parquet général près la Cour de cassation ainsi que l'Autorité spéciale d'enquête chargée de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Y ont également participé des représentants de l'Autorité de Contrôle Administratif, de l'Unité de lutte contre le blanchiment d'argent et du Parquet égyptien. La composition de ce groupe de travail illustre une compréhension profonde de l'importance d'une adaptation nationale fondée sur un véritable dialogue entre praticiens, plutôt que sur une simple adoption formelle d'outils de formation préexistants.

Les échanges ont porté sur l'examen détaillé des différents chapitres du Guide ainsi que sur les modalités de leur adaptation aux exigences juridiques et opérationnelles libanaises. Les travaux se sont achevés par l'adoption d'un ensemble de recommandations globales définissant les modalités d'adaptation du Guide et les étapes nécessaires à sa mise en œuvre au niveau national libanais, en préparation de son lancement officiel.

Troisième étape : Présidence de la treizième réunion du Comité exécutif de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption – Arusha, avril 2026



Participation active de l'Autorité de contrôle administratif à la 13^e réunion de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption, sous sa présidence – Arusha, Tanzanie, avril 2026

Dans le cadre de ses efforts continus en faveur du renforcement de la coopération africaine dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption, l'Autorité de contrôle administratif a assuré la présidence de la treizième réunion du Comité exécutif de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption, tenue à Arusha (République-Unie de Tanzanie) les 13 et 14 avril 2026. Cette réunion de haut niveau a rassemblé les présidents et représentants des autorités nationales de lutte contre la corruption provenant des différentes régions du continent africain.

Au cours de deux journées de travaux intensifs, les participants ont mené des échanges approfondis sur les moyens de renforcer les cadres de coopération, de développer les échanges d'expériences et de consolider les efforts de prévention et de répression de la corruption. Ces discussions ont abouti à l'adoption de plusieurs décisions importantes, dont l'approbation de la proposition présentée par l'Égypte visant à élaborer un programme de formation africain spécialisé en matière d'enquêtes financières parallèles. Cette initiative a pour objectif de renforcer les capacités des professionnels des cadres africains et d'améliorer leurs compétences techniques. Sa mise en œuvre reposera sur une coopération étroite entre l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption et les académies homologues des différents pays frères africains.

Conclusion : un modèle de référence pour le renforcement des capacités aux niveaux régional et africain

Le Guide de formation sur les enquêtes financières parallèles constitue indéniablement une contribution majeure au renforcement des capacités, tant à l'échelle régionale qu'africaine, dans le domaine de la lutte contre la criminalité financière. Son apport dépasse largement



Le Guide de formation sur les enquêtes financières parallèles constitue un apport qualitatif majeur et une véritable avancée dans le renforcement des capacités, tant au niveau régional qu'africain, dans le domaine de la lutte contre la criminalité financière

entre la rigueur de l'analyse juridique et une formation résolument orientée vers la pratique. Fondé sur des études de cas issues de situations professionnelles réelles, il reproduit fidèlement la complexité des enquêtes financières contemporaines et prépare les stagiaires à

traiter les affaires les plus sophistiquées et les plus imbriquées. Cette initiative s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie nationale égyptienne de lutte contre la corruption et des efforts constants déployés par l'Autorité de Contrôle Administratif pour promouvoir les principes d'intégrité et de transparence. Le Guide représente ainsi un apport qualitatif et fiable au sein du système intégré de prévention et de lutte contre la corruption. La succession des initiatives engagées - depuis la réunion régionale préparatoire organisée au Caire, en passant par les travaux d'adaptation nationale menés avec les autorités libanaises, jusqu'à la présidence de la treizième réunion du Comité exécutif de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption à Arusha - illustre clairement une dynamique progressive qui dépasse les frontières géographiques. Lancée dans un cadre arabe avant de s'étendre au continent africain, cette démarche porte un message clair et constant : le renforcement des capacités ne se limite pas à la mise à disposition d'un outil de formation, mais exige une adaptation continue, une localisation réfléchie et un partenariat authentique entre toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional, continental et international.



Dans les archives de
Damir Al-Watan
Numéro 3- Décembre 2022



Numéro 3



Numéro 3

Dans les archives de
Damir Al-Watan
Numéro 3- Décembre 2022



La revue a continué à suivre et à documenter les activités de l'Autorité de Contrôle Administratif lors de la présidence des groupes de travail de la Convention des Nations Unies contre la corruption à Vienne, dans le cadre de la présidence égyptienne de la neuvième session de la Conférence des États parties.

13 novembre 2022



La revue a mis en lumière les priorités communes aux niveaux international et africain, notamment la lutte contre les crimes liés à la migration irrégulière, ainsi que la poursuite de la coopération africaine dans les domaines du développement et de la prévention de la corruption.



Regards sur Damir Al-Watan



Cinq années de dévouement et d'excellence, au cours desquelles la revue Damir Al-Watan a consolidé sa place en tant que tribune intellectuelle de premier plan, enrichissant la scène scientifique par la qualité objective de son contenu et par les questions majeures qu'elle soulève, fidèles à sa noble mission. Je lui souhaite un rayonnement durable et plein succès à toute son équipe. Puissiez-vous demeurer un phare de la conscience et votre contribution continuer à illuminer les esprits.

Dr. Saleh El-Cheikh

Ancien président de l'Organisme central de l'organisation et de l'administration

Regards sur Damir Al-Watan



À l'occasion de la parution du dixième numéro de la revue Damir Al-Watan, dans sa cinquième année, coïncidant avec l'anniversaire annuel de l'Autorité de Contrôle Administratif, j'adresse mes plus sincères félicitations et ma profonde considération à cette institution nationale prestigieuse. La revue a réussi à s'imposer comme une tribune de référence pour la promotion de la culture de l'intégrité et de la transparence, incarnant ainsi l'approche institutionnelle solide de l'Autorité et son rôle national éminent dans la lutte contre la corruption, sa prévention et la préservation des ressources de l'État, au service du développement et de l'édification de la Nouvelle République.

Ambassadeur Achraf Rached

Président du Comité national dans le cadre de l'adhésion de l'Égypte au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

La sécurité nationale égyptienne à l'épreuve des mutations régionales et internationales



Pr. Tarek Fahmy

■ Professeur de science politique
Conseiller académique du Centre national d'études sur le Moyen-Orient



La région arabe connaît actuellement des évolutions décisives sous l'effet de l'intensification notable des opérations militaires. Cette dynamique est portée à la fois par les acteurs internationaux, au premier rang desquels les États-Unis d'Amérique, par les acteurs régionaux, notamment Israël, et par des acteurs non étatiques qui recourent de plus en plus à l'action militaire pour gérer et résoudre les conflits. Dans ce contexte, plusieurs scénarios prospectifs sont envisagés, susceptibles d'influencer, à des degrés divers, la sécurité nationale arabe et, plus particulièrement, égyptienne.



Le Président Abdel Fattah al-Sissi réaffirme, lors de ses visites successives aux pays du Golfe arabe, le soutien total de l'Égypte à la réalisation des intérêts arabes communs face aux défis régionaux

I. Les mutations régionales et leurs répercussions sur les intérêts égyptiens

A. Au niveau des États voisins

1. Les territoires palestiniens occupés connaissent actuellement une série de crises complexes et interdépendantes, tant sur le plan politique que sécuritaire. Cette situation est aggravée par les menaces militaires israéliennes persistantes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, ainsi que par la volonté d'Israël de remettre ultérieurement en œuvre son projet de déplacement forcé des populations palestiniennes, sur fond d'absence de consensus entre les différentes factions palestiniennes pour parvenir à une réconciliation politique globale.

2. La crise libyenne se poursuit, favorisant une multiplication des ingérences extérieures dans les affaires internes du pays. Cette situation compromet le processus de consensus national et entrave les efforts visant à préserver l'unité de l'État libyen.

3. La situation politique et sécuritaire au Soudan demeure profondément instable et marquée par une grande confusion, en raison de plusieurs facteurs, notamment la poursuite du conflit armé opposant, depuis avril 2023, les Forces armées

soudanaises aux Forces de soutien rapide (FSR). Cette guerre a considérablement dégradé la situation politique du pays.

B. L'instabilité politique et sécuritaire persiste au Yémen, où sévit depuis plusieurs années un conflit armé entre le gouvernement internationalement reconnu et les Houthis, avec l'implication de puissances régionales. Cette crise a entraîné une détérioration continue de la situation sécuritaire et exerce des répercussions directes sur la stabilité de l'ensemble de la région.

C. L'environnement sécuritaire des principaux espaces maritimes - la mer Rouge et la mer Méditerranée - se caractérise par plusieurs évolutions majeures : la montée en puissance des acteurs violents non étatiques, l'absence d'une approche régionale coordonnée en matière de sécurité maritime, ainsi que l'intensification de la compétition entre puissances régionales et internationales pour une présence militaire et sécuritaire accrue dans plusieurs États riverains de la mer Rouge et de la Méditerranée. Ces facteurs constituent une menace directe pour la sécurité de la navigation et des voies maritimes internationales, avec des conséquences importantes sur le trafic transitant par le canal de Suez.

D. Les États du Golfe connaissent une consolidation de

leur stabilité intérieure. Toutefois, cette stabilité relative demeure étroitement tributaire des mutations rapides qui affectent l'environnement régional, lesquelles font émerger de nouveaux défis pour les équilibres stratégiques et la sécurité régionale. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par le renforcement du rôle de certaines puissances régionales et internationales, ainsi que par l'émergence de nouvelles configurations et alliances destinées à consolider les intérêts stratégiques des différents acteurs.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de préserver les mécanismes de concertation entre les États du Golfe et de renforcer les dynamiques de coopération et de coordination afin de soutenir la stabilité régionale et de limiter les répercussions des tensions environnantes. Parmi les principaux indicateurs à cet égard figurent :

La persistance de certaines manifestations de la rivalité régionale et leurs répercussions sur les équilibres régionaux.

L'intérêt croissant des acteurs régionaux et internationaux pour les voies maritimes et les ressources énergétiques de la région, en raison de leur importance stratégique pour l'économie mondiale et la sécurité énergétique.

Les évolutions du système de sécurité régionale, notamment au regard des défis liés à la sécurité de la navigation maritime et aux équilibres stratégiques, parallèlement à la poursuite des efforts visant à renforcer la coopération en matière de défense et la coordination sécuritaire entre les partenaires régionaux et internationaux.

L'entrée de la région dans une nouvelle phase d'interactions régionales et internationales, marquée par la poursuite du dialogue sur plusieurs dossiers politiques et sécuritaires, notamment ceux relatifs au programme nucléaire iranien et à la sécurité régionale. Cette évolution souligne l'importance de privilégier les solutions diplomatiques ainsi que le dialogue régional afin de préserver la stabilité.

E. Le conflit américano-israélo-iranien : La région arabe est entrée dans une nouvelle phase de tensions à la suite du déclenchement des opérations militaires américaines et israéliennes contre l'Iran. Cette évolution a ouvert une séquence inédite de confrontation, marquée notamment par des attaques iraniennes contre des installations civiles ainsi que des bases militaires américaines dans les pays du Golfe. Cette escalade a menacé la stabilité de l'ensemble de la région, en particulier en raison des perturbations de la navigation dans le détroit d'Ormuz et de l'échec à trouver un règlement définitif du conflit.

Ces développements ont des répercussions directes sur la sécurité nationale égyptienne, dans la mesure où la sécurité de la région du Golfe est étroitement liée à celle de l'Égypte. Cette dernière a réaffirmé son engagement en faveur de la sécurité des États du Golfe et a traduit cette orientation dans son action diplomatique et politique, notamment à travers trois visites présidentielles dans les pays du Golfe et une implication active dans les initiatives visant à réduire les tensions entre l'ensemble des parties concernées, sans se limiter aux seuls acteurs du conflit.

F. Les États du Machrek arabe (Syrie, Liban et Irak)



Le renforcement du rôle de l'Égypte dans ses environnements régional et international exige une action résolue visant à affirmer sa présence selon une approche multidimensionnelle, sans se limiter à un seul niveau d'intervention, compte tenu de l'accélération des mutations qui affectent son environnement stratégique



Impact majeur sur la navigation internationale résultant de la persistance de la crise du détroit d'Ormuz entre les États-Unis, Israël et la République islamique d'Iran

connaissent des évolutions politiques, sécuritaires et militaires complexes qui traduisent la persistance de la fluidité stratégique caractérisant la région depuis plus d'une décennie. Les transformations politiques fragiles se conjuguent à des menaces transfrontalières, donnant naissance à un environnement sécuritaire instable et caractérisé par la multiplicité des acteurs régionaux et internationaux. Parmi les principaux défis auxquels ces États sont confrontés figurent le recul de la capacité d'action des gouvernements centraux, les crises de légitimité et la perte de confiance envers les autorités publiques, ainsi que la fragilité des institutions sécuritaires des États, aggravée par le démantèlement des armées principales.

G. La Corne de l'Afrique et les pays du bassin du Nil demeurent confrontés à une instabilité politique et sécuritaire persistante. Cette situation résulte notamment de l'intensification des différends politiques entre l'Éthiopie et l'Érythrée, liée aux ambitions éthiopiennes d'obtenir un accès maritime et aux menaces de recours à la force pour reprendre le port érythréen d'Assab. À cela s'ajoutent la montée des conflits ethniques, la recrudescence des activités terroristes dans la région des Grands Lacs et le bassin du Nil, les mesures unilatérales prises par l'Éthiopie pour exploiter le barrage éthiopien sans concertation avec les deux pays d'aval, ainsi que l'intensification de la compétition régionale et internationale pour l'établissement d'une influence durable dans cette région stratégique.

II. Les mutations internationales et leurs répercussions sur les intérêts égyptiens

Le système international connaît actuellement de profondes transformations touchant ses dimensions politique, sécuritaire, économique et culturelle, sous l'effet de plusieurs évolutions majeures, notamment :

A. La recomposition des rapports de puissance mondiaux
Le système international connaît un changement radical dans la répartition de la puissance entre les États. La Chine continue de renforcer son influence économique, militaire et technologique, tandis que l'Inde consolide son poids

démographique et économique. Parallèlement, la Russie s'affirme comme un acteur stratégique influent cherchant à retrouver une place centrale sur la scène internationale.

B. Les transformations de l'ordre international

Le système international connaît également une mutation profonde de sa structure et ses fonctions, caractérisée par un affaiblissement de l'efficacité des institutions multilatérales et par la tendance croissante à la formation d'arrangements et d'alliances régionales dépassant le cadre traditionnel de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité. La compétition entre les grandes puissances - les États-Unis, la Chine et la Russie - a favorisé l'émergence d'alliances parallèles, telles que les BRICS et l'Organisation de coopération de Shanghai, qui traduisent la volonté des puissances émergentes de rééquilibrer la répartition de l'influence mondiale et de réformer les mécanismes de prise de décision internationale.

C. L'augmentation des conflits armés et des crises internationales

Parmi les principales zones de tension figurent : la guerre russo-ukrainienne, qui constitue la plus grave menace sécuritaire pour l'Europe depuis la fin de la guerre froide ;

les tensions en mer de Chine méridionale résultant des différends entre la Chine et plusieurs pays de la région ;

le conflit autour de Taïwan, qui fait peser le risque d'un affrontement militaire entre la Chine, les États-Unis et leurs alliés dans la région ;

les menaces dans la péninsule coréenne, liées aux différends entre les deux Corées ainsi qu'aux programmes nucléaire et balistique nord-coréens ;

la persistance des conflits en Asie du Sud, notamment le différend indo-pakistanaï autour du Cachemire et les tensions entre le Pakistan et l'Afghanistan ;

les tensions dans la mer des Caraïbes et les risques

croissants de confrontation militaire entre les États-Unis et certains pays de la région, en particulier le Venezuela.

D. Les menaces terroristes et les groupes armés

Des cellules terroristes extrémistes demeurent actives dans certaines régions du Caucase du Nord russe - notamment au Daghestan, en Ingouchie et en Tchétchénie. Certaines entretiennent des liens avec des organisations telles qu'Al-Qaïda ou Daech et mènent ponctuellement des attentats, des assassinats ciblés et des attaques contre les forces de sécurité.

III. Les répercussions négatives des évolutions régionales et internationales sur la sécurité nationale égyptienne

A. L'instabilité politique et sécuritaire persistante

La région arabe est entrée dans une nouvelle phase de tensions à la suite du déclenchement des opérations militaires américaines et israéliennes contre l'Iran. Cette évolution a ouvert une séquence inédite de confrontation, marquée notamment par des attaques iraniennes contre les pays du Golfe.

dans les États voisins, susceptible d'engendrer de multiples défis sécuritaires et sociaux, notamment les tentatives de règlement de la question palestinienne au détriment du territoire égyptien, la prolifération des armes et des groupes armés aux frontières,

laugmentation du nombre de réfugiés ainsi que les risques d'infiltration de groupes armés et terroristes...

B. La persistance des menaces pesant sur la navigation en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandeb, avec des répercussions sur le trafic commercial via le canal de Suez.

C. L'aggravation des risques liés à la sécurité hydrique due à la stagnation du dossier du barrage éthiopien et



Poursuite du conflit russo-ukrainien sur la scène internationale



Montée en puissance de l'influence des missiles de divers types et des drones dans les conflits régionaux et internationaux

des mesures unilatérales prises par Addis-Abeba pour son exploitation.

D. L'intensification de la course aux armements et les déséquilibres croissants dans les rapports de forces militaires régionaux, qui conduisent l'Égypte à renforcer sa préparation défensive et ses capacités stratégiques face à toute éventuelle escalade.

E. Le risque accru de réactivation de stratégies visant à fragiliser le front intérieur, notamment par la remobilisation d'acteurs hostiles - tels que les Frères musulmans, certains groupes idéologiques ou l'exploitation de la question des réfugiés - afin de déstabiliser la situation intérieure et d'exercer des pressions sur les autorités politiques pour les amener à s'aligner sur certains projets américains et israéliens.

F. La poursuite de l'instabilité et des activités des organisations terroristes dans le Machrek arabe, notamment en Syrie et en Irak, ainsi que l'influence iranienne, ce qui accroît les risques de diffusion de l'extrémisme vers l'Égypte et exerce une pression supplémentaire sur la sécurité régionale.

G. Les menaces terroristes et l'activité des organisations extrémistes opérant en Afrique du Nord, dans la région du Sahel et en Afrique de l'Est, qui augmentent les risques d'infiltration de cellules terroristes sur le territoire égyptien ou de menaces contre les intérêts régionaux de l'Égypte.

H. La recomposition des rapports de puissance à l'échelle mondiale et son incidence sur la restructuration des alliances internationales ainsi que sur la redistribution des zones d'influence, ce qui conduit l'Égypte à renforcer ses capacités militaires et diplomatiques afin de préserver son rôle régional.

I. Les répercussions des conflits internationaux, en particulier de la guerre russo-ukrainienne, qui entraînent une hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, ainsi que des perturbations du commerce international et des principales voies de transport maritime.

Le concept d'équilibre stratégique

L'Égypte adopte une approche d'équilibre dans la gestion de ses relations extérieures, en évitant de s'aligner sur un seul pôle international et de s'engager dans les conflits

opposant les grandes puissances. Elle privilégie ainsi des relations flexibles et multidirectionnelles lui permettant de préserver ses intérêts nationaux sans dépendance ni hostilité superflue. Cette conception repose sur la conviction que le monde est désormais multipolaire et que l'Égypte peut renforcer son influence en diversifiant ses partenariats plutôt qu'en se rattachant à une seule puissance.

Les outils et les politiques de l'Égypte pour réaliser cet équilibre

a) La diversification des grands partenariats

L'Égypte entretient des relations solides et profondes avec les États-Unis et les pays européens, tout en développant une coopération stratégique croissante avec la Chine dans les domaines militaire, économique et technologique,

ainsi qu'avec la Russie dans les secteurs de la défense et de l'énergie. Elle s'ouvre également aux puissances émergentes, telles que l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud.

b) Une politique de neutralité positive à l'égard des conflits internationaux

Cette orientation s'est notamment illustrée dans la position adoptée par l'Égypte face à la guerre russo-ukrainienne. Sans prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants, l'Égypte a préservé ses relations économiques et militaires avec la Russie, tout en demeurant fidèle à la voie diplomatique et en participant aux initiatives internationales ainsi qu'au dialogue avec les puissances occidentales.

c) La diversification des sources d'armement

Depuis 2014, l'Égypte s'est engagée dans une politique de diversification de ses fournisseurs d'armement (France,

L'Égypte adopte une approche d'équilibre dans la gestion de ses relations extérieures, en évitant de s'aligner sur un seul pôle international et de s'engager dans les conflits opposant les grandes puissances. Elle privilégie ainsi des relations flexibles et multidirectionnelles lui permettant de préserver ses intérêts nationaux

Allemagne, Russie, États-Unis, Chine et Corée du Sud), afin de réduire les risques qu'une seule puissance exerce un monopole sur son approvisionnement militaire et de renforcer ainsi l'autonomie de sa décision politique.

d) Le renforcement du rôle de médiation de l'Égypte

Cette politique d'équilibre permet à l'Égypte d'assumer un rôle de médiateur neutre et crédible dans plusieurs dossiers régionaux, notamment le conflit israélo-palestinien, la réconciliation inter-palestinienne, la crise libyenne ainsi que les conflits africains, en raison des relations de confiance qu'elle entretient avec l'ensemble des parties concernées.

e) La diplomatie économique

L'Égypte s'est engagée sur plusieurs axes complémentaires afin d'attirer les investissements étrangers, en développant simultanément ses relations économiques avec les pays du Golfe, les pays européens, la Chine et d'autres partenaires internationaux.

À la lumière de ce qui précède, il apparaît que la poursuite par l'Égypte d'une politique d'équilibre dans la conduite de ses relations extérieures n'est pas un simple choix, mais une nécessité stratégique. Le renforcement de cette orientation exige la mise en œuvre de plusieurs mesures, parmi lesquelles figurent les suivantes :

a) Développer davantage les initiatives de médiation afin de consolider la position régionale de l'Égypte, en faisant de la médiation non plus seulement un outil de gestion des crises, mais également un levier d'influence politique et stratégique, grâce à un engagement accru dans les questions régionales et à la proposition de cadres politiques et d'initiatives de règlement durable des conflits.

b) Poursuivre une gestion méthodique et équilibrée des relations avec les grandes puissances, de manière à maintenir des relations stables servant les intérêts nationaux sans s'inscrire dans des logiques de blocs antagonistes.

c) Continuer à renforcer les capacités de puissance de l'État afin d'asseoir l'équilibre stratégique de l'Égypte sur des bases nationales durables, notamment par le développement de l'industrie de défense, en particulier dans les domaines des systèmes sans pilote, des munitions

et autres, parallèlement à l'élargissement des partenariats de production et de développement conjoints avec des pays européens et asiatiques.

d) Poursuivre les efforts visant à construire une puissance économique capable de soutenir l'influence extérieure de l'Égypte, notamment à travers les initiatives suivantes :

créer un fonds d'investissement commun réunissant l'Égypte, les pays du Golfe et des partenaires africains afin de financer des projets de développement sur le continent africain ;

lancer des zones industrielles égyptiennes dans les pays d'Afrique de l'Est et du bassin du Nil considérés comme prioritaires ;

développer les systèmes de transport maritime et les plateformes logistiques reliant l'Égypte à l'Afrique et à l'Europe ;

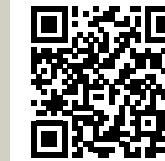
doubler les exportations égyptiennes vers les marchés africains et accroître les investissements des entreprises égyptiennes sur le continent.

Conclusion

Le renforcement du rôle de l'Égypte dans ses environnements régional et international exige une action résolue visant à affirmer sa présence selon une approche multidimensionnelle, sans se limiter à un seul niveau d'intervention, compte tenu de l'accélération des mutations qui affectent son environnement stratégique. Cette évolution requiert une approche renouvelée, fondée sur une politique étrangère équilibrée, stable et crédible, évitant toute implication directe dans les crises régionales ou arabes. Une telle orientation suppose une redéfinition des priorités de l'Égypte au sein du système international, l'établissement de nouveaux partenariats politiques effectifs et le passage d'une logique de gestion traditionnelle à une logique d'anticipation stratégique, portée par une mobilisation coordonnée des différentes institutions de l'État.



Numéro 4



Numéro 4



La revue a suivi la cérémonie de clôture de la formation de la 22^e promotion de l'Autorité de Contrôle Administratif, organisée à l'Académie militaire égyptienne supérieure dans le cadre du développement des compétences des stagiaires.



Photographie commémorative des étudiants de la 22^e promotion aux côtés des responsables de l'Académie et de l'Autorité de Contrôle Administratif, en présence de leurs familles.

Regards sur Damir Al-Watan



J'adresse mes plus vifs remerciements et ma profonde estime aux responsables de l'édition et de la préparation de la revue Damir Al-Watan à l'occasion de la publication de son dixième numéro, dans sa cinquième année.

J'ai eu le plaisir de collaborer avec la revue à travers deux contributions : la première portait sur la migration irrégulière lorsque je présidais le Comité national chargé de la lutte contre la migration irrégulière et la traite des êtres humains ; la seconde en tant qu'experte des Nations Unies dans le domaine des droits des femmes.

Aujourd'hui, en ma qualité de députée au Parlement, je suis heureuse d'adresser mes salutations à la revue et à ses responsables, pour leur vision éclairée dans le traitement d'un sujet grave et délicat : la lutte contre la corruption. Cette approche intégrée aborde la question non seulement comme un crime organisé transnational, mais également dans toutes ses répercussions sociales multiples. Dans notre chère Égypte, nous traversons des étapes qui exigent de chacun d'entre nous qu'il contribue, dans son domaine de compétence, au soutien des efforts nationaux sincères visant à faire progresser le pays et à élever son rang.

Mes plus chaleureuses félicitations, accompagnées de mes meilleurs vœux de succès continu.

Ambassadrice Naila Gabr

Membre de la Chambre des députés



Dossier spécial publié dans le quatrième numéro sous le titre : « L'impact des données et des informations sur les capacités de prise de décision », comprenant notamment deux articles consacrés aux indicateurs du développement économique et au projet d'infrastructure informationnelle de l'État égyptien.



Dans le cadre du suivi des principaux événements, la revue a rendu compte de la journée de formation consacrée à la gouvernance, à la lutte contre la corruption et à la réforme administrative, en présence de Dr Lisa Anderson, doyenne de l'École des affaires internationales et publiques (SIPA) de l'Université Columbia aux États-Unis et ancienne présidente de l'Université américaine du Caire, ainsi que de Pr William Emik, enseignant à la même faculté.

5 juin 2023

Regards sur Damir Al-Watan



À l'occasion du cinquième anniversaire de la revue Damir Al-Watan et de la parution de son dixième numéro, j'ai l'honneur d'adresser mes plus sincères salutations et toute mon estime à l'équipe dirigeante de cette revue prometteuse, qui a su incarner avec excellence sa mission nationale de sensibilisation aux valeurs de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, ainsi qu'à leur rôle dans le soutien au développement durable et à la réalisation des ambitions de la Nouvelle République.

Dr. Mahmoud El-Said

Vice-président de l'Université du Caire chargé des études supérieures et de la recherche



Transparence, Participation et Lutte contre la corruption : Vers un État plus rigoureux et plus digne de confiance



ضمير
الوطن

Dr/Sara Eid

■ Conseillère du ministre des Finances pour les affaires de transparence et de participation sociétale



Dans un contexte marqué par l'accélération des crises économiques mondiales et des mutations technologiques, l'efficacité de la gestion financière des États ne se mesure plus uniquement à l'aune du volume des ressources mobilisées ou des taux de dépenses, mais à leur capacité à construire un système plus transparent, davantage ouvert au contrôle citoyen et plus réactif aux besoins de la population. C'est précisément cette voie qu'a empruntée l'État égyptien, devançant même, par ses réalisations concrètes, de nombreux pays. Dans le cadre des efforts gouvernementaux visant à suivre le rythme des transformations technologiques, le ministère des Finances a accordé une importance particulière à la transformation numérique, considérée comme un levier essentiel pour renforcer la gouvernance, améliorer la qualité des services publics, élargir la participation inclusive et accroître l'efficacité de la dépense publique. À cette fin, le ministère a adopté une stratégie intégrée de transformation numérique reposant sur la modernisation des systèmes de gestion des finances publiques, l'automatisation des procédures financières ainsi que le renforcement des outils électroniques de contrôle et de supervision financière.

Une interface entre le décideur et le citoyen

Ces efforts ont débuté avec la création de l'Unité de la transparence et de la participation citoyenne, instituée par la décision ministérielle n° 574 de 2018. Cette structure a été conçue comme une interface efficace entre le décideur public et le bénéficiaire des services, traduisant la volonté du ministère de renforcer le dialogue avec la société.

L'Unité est notamment chargée de développer et de mettre en œuvre les outils de budgétisation participative dans plusieurs gouvernorats, tout en associant les citoyens - en particulier les jeunes, les femmes et les enfants - aux processus décisionnels. Cette démarche contribue à l'amélioration de la performance gouvernementale, à une meilleure valorisation des ressources humaines et à une plus grande efficacité de la dépense publique, notamment dans un contexte économique marqué par de nombreux défis.

En coopération avec ses différents partenaires, l'Unité est parvenue à institutionnaliser les mécanismes de participation citoyenne. Des groupes diversifiés de jeunes, issus notamment des organisations de la société civile, des administrations exécutives, des directions de services publics, du monde universitaire et du secteur privé, sont formés à l'identification des déficits de développement, à la collecte de données de terrain et à la hiérarchisation des défis rencontrés par les citoyens selon des critères de priorité. Les besoins identifiés sont ensuite traduits en initiatives concrètes et réalisables, tandis que des solutions innovantes et des projets communautaires sont élaborés, en particulier dans les secteurs sociaux prioritaires. Cette approche permet d'aligner les priorités du budget de l'État sur les besoins réels du développement local et de maximiser l'impact social des dépenses publiques.

Des positions de pointe pour l'Égypte

L'un des indicateurs les plus révélateurs du succès de cette démarche réside dans l'amélioration significative de la position de l'Égypte dans les indices internationaux de transparence. Selon les résultats du Partenariat international pour le budget (International Budget Partnership), publiés le 15 avril 2026, l'indice de transparence budgétaire de l'Égypte est passé progressivement de 13 points en 2013 à 59 points en 2025, dépassant ainsi la moyenne mondiale établie à 45 points sur 100. L'Égypte s'est également classée au sixième rang mondial pour la participation citoyenne et au premier rang dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Elle a par ailleurs atteint la dixième place mondiale en matière de contrôle budgétaire. Ces résultats témoignent clairement d'une évolution vers un modèle de gouvernance plus ouvert et plus responsable.

Cette progression s'explique notamment par l'attention particulière accordée par l'Unité de la transparence et de la participation citoyenne à la publication régulière d'informations financières

et de rapports périodiques sur les plateformes numériques du ministère des Finances ainsi que sur celles de l'Unité. Huit rapports fondamentaux sont publiés tout au long du cycle budgétaire : depuis les documents préparatoires au budget jusqu'au rapport final, en passant par les rapports mensuels et intermédiaires.

Parmi les outils les plus influents adoptés par le ministère figure le « Budget citoyen », une version simplifiée du budget général de l'État présentée dans un langage accessible permettant aux citoyens de comprendre les orientations de la dépense publique dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, les infrastructures routières ou encore la protection sociale. Le citoyen a le droit de savoir comment sont utilisées les ressources publiques et dans quelle mesure elles sont orientées vers les secteurs prioritaires. Lorsque cette information est rendue accessible et compréhensible, le citoyen devient un acteur de contrôle éclairé, capable d'identifier les éventuelles modifications apportées aux objectifs initiaux. Cela réduit les risques de mauvaise allocation des ressources, améliore l'efficacité de la dépense publique et contribue à diffuser une culture de vigilance et de responsabilité au sein de la société.

Les résultats du programme national de budgétisation participative ne se sont pas limités au renforcement de la sensibilisation citoyenne ou au développement d'initiatives locales. Ils ont également démontré la capacité du programme à former de jeunes cadres disposant d'une compréhension concrète des enjeux du développement local et des mécanismes de l'administration publique.

L'idée de la budgétisation participative ne s'est pas développée ex nihilo. L'expérience égyptienne s'est inspirée du modèle mis en œuvre à Porto Alegre, au Brésil, en 1989, qui accordait aux citoyens un rôle direct dans la définition des priorités de dépenses locales. Toutefois, le modèle égyptien ne

s'est pas contenté d'une simple transposition. Il a procédé à une adaptation approfondie afin de tenir compte des spécificités des gouvernorats égyptiens. Le modèle national de budgétisation participative constitue ainsi une étape importante dans la gouvernance de la gestion financière au niveau local. Sa conception s'est appuyée sur des missions de terrain et sur l'étude comparative d'expériences internationales menées notamment en Afrique du Sud, en Corée du Sud, au Brésil, au Portugal, en Inde et au Mexique, avant d'être adaptée aux réalités égyptiennes. La dimension numérique a également été intégrée au modèle à travers l'utilisation des plateformes de communication électronique pour organiser





Diffusion de la culture financière auprès de toutes les catégories de la société, en accordant une attention particulière aux enfants et aux jeunes

les séances de consultation, recueillir les propositions et assurer le suivi des résultats des formations.

À la suite du succès de l'expérience menée dans les gouvernorats d'Alexandrie et du Fayoum, le Conseil des ministres a adopté la décision n° 944 de 2023 visant à généraliser ce modèle à l'ensemble des gouvernorats, tout en poursuivant sa mise en œuvre dans le gouvernorat de Beni Souef.

Structure et mécanismes du programme

Le modèle comprend un programme de formation destiné à renforcer les capacités et les connaissances des participants concernant la lecture du budget général de l'État et des budgets locaux, ainsi que le fonctionnement des administrations publiques et les mécanismes de prise de décision au sein des ministères chargés de préparer, d'exécuter et de suivre le budget national.

Cette phase est suivie d'un travail de terrain consacré à l'identification des déficits de développement, à la collecte des données et à la hiérarchisation des défis auxquels les citoyens sont confrontés, en coordination avec les autorités locales. Les participants sont ensuite répartis en groupes de travail chargés de concevoir des solutions innovantes et des initiatives communautaires applicables sans coûts supplémentaires pour le budget public, notamment dans les secteurs sociaux prioritaires. Ces propositions sont ensuite présentées et discutées avec les responsables du gouvernorat afin de vérifier leur pertinence et de faciliter leur mise en œuvre en coordination avec les différentes administrations concernées.

La mise en pratique du modèle repose sur une analyse approfondie des secteurs stratégiques locaux, l'organisation de séances d'audition publiques et la tenue de dialogues citoyens centrés sur les groupes les plus vulnérables. L'expérience se poursuit ensuite à travers des formations méthodiques, des programmes de formation de formateurs et des ateliers portant sur la lecture budgétaire, le leadership, la pensée critique, la redevabilité citoyenne, les services publics numériques et les mécanismes permettant d'intégrer les revendications des citoyens dans les politiques publiques.

Les résultats du modèle national de budgétisation participative dans le gouvernorat du Fayoum ont donné lieu à plusieurs initiatives concrètes illustrant la manière dont la participation citoyenne peut être transformée en solutions tangibles.

De même, l'expérience menée à Beni Souef a permis de concevoir un ensemble de solutions innovantes, notamment la mise en place d'un système électronique destiné à recenser les pièces de rechange nécessaires aux équipements médicaux. Cette initiative garantit la continuité des services de santé dans des conditions optimales, contribue à réduire les listes d'attente et permet aux citoyens comme aux décideurs de suivre en toute transparence les résultats des opérations d'inventaire ainsi que les actions entreprises pour y répondre.

La formation des cadres

Les résultats du programme national de budgétisation participative ne se sont pas limités au renforcement de la sensibilisation citoyenne ou au développement d'initiatives locales. Ils ont également démontré la capacité du programme à former de jeunes cadres disposant d'une compréhension concrète des enjeux du développement local et des mécanismes de l'administration publique.

L'idée de la budgétisation participative ne s'est pas développée ex nihilo. L'expérience égyptienne s'est inspirée du modèle mis en œuvre à Porto Alegre, au Brésil, en 1989, qui accordait aux citoyens un rôle direct dans la définition des priorités de dépenses locales. Toutefois, le modèle égyptien ne s'est pas contenté d'une simple transposition. Il a procédé à une adaptation approfondie afin de tenir compte des spécificités des gouvernorats égyptiens.

compréhension approfondie des priorités du développement, des mécanismes de gestion territoriale et des principes de la redevabilité citoyenne. Les témoignages et évaluations des participants ont également mis en évidence l'impact significatif du programme sur leur aptitude à analyser le budget de l'État, à comprendre les priorités de la dépense publique et à interagir de manière plus efficace avec les institutions publiques ainsi qu'avec les besoins réels des citoyens.



Le ministère des Finances honore les jeunes lauréats du concours « Les idées les plus innovantes pour l'élaboration du Budget citoyen »



La jeunesse et les nouvelles générations

Parallèlement, le ministère des Finances a accordé une attention particulière aux jeunes et aux nouvelles générations à travers le lancement du programme « Camp des ambassadeurs du ministère des Finances », en partenariat avec l'UNICEF, destiné aux jeunes âgés de quinze à dix-huit ans. Cette initiative s'est accompagnée du développement d'outils pédagogiques visant à simplifier la culture financière, de l'intégration des notions de sensibilisation financière dans l'enseignement secondaire, ainsi que de la création du « Club de la citoyenneté active » au sein des universités, en coopération avec le Conseil suprême des universités. Ces initiatives ont été déployées dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur, notamment les universités du Caire, d'Alexandrie, du Fayoum, d'Assiout et de Beni Souef, ainsi qu'à l'Université américaine du Caire, à l'Université allemande, à l'Université internationale d'Égypte, à l'Université d'Octobre pour les Sciences modernes et les Lettres (MSA), à l'Université de Lotus à Minya et dans de nombreuses autres institutions universitaires.

Dans le même esprit, le concours intitulé « Les idées les plus innovantes pour l'élaboration du Rapport du Budget citoyen 2025-2026 » a permis d'établir un lien entre la créativité des jeunes et les mécanismes de contrôle citoyen. Cette expérience a démontré que les étudiants des universités égyptiennes sont capables de proposer des solutions innovantes pour faciliter la compréhension du budget public et le suivi de son exécution. Elle traduit également la confiance que l'État accorde à sa jeunesse en la considérant comme un

partenaire du présent et non comme un simple observateur de l'avenir. L'engagement observé au sein du Camp des ambassadeurs du ministère des Finances et du Club de la citoyenneté active a confirmé que l'implication des jeunes ne constitue pas une option institutionnelle secondaire, mais un investissement direct dans la protection des deniers publics et dans l'émergence d'une nouvelle conscience citoyenne percevant le budget comme un document étroitement lié à la vie quotidienne des citoyens.

L'expérience a démontré que la transparence financière et la participation citoyenne ne contribuent pas uniquement à la lutte contre la corruption. Leur portée est bien plus large : elles participent à l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique, à la maximisation du rendement social des ressources mobilisées et à la construction d'un État plus rigoureux, plus responsable et plus digne de confiance. Dans cette perspective, les réformes engagées par le ministère des Finances ne sauraient être considérées comme une simple modernisation des instruments de gestion financière.

L'Égypte s'est classée au sixième rang mondial pour la participation citoyenne et au premier rang dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Elle a par ailleurs atteint la dixième place mondiale en matière de contrôle budgétaire. Ces résultats témoignent clairement d'une évolution vers un modèle de gouvernance plus ouvert et plus responsable.

Elles constituent les fondements d'une relation renouvelée entre l'État et le citoyen, fondée sur la connaissance, la participation, la redevabilité et la confiance. C'est dans un tel environnement que la corruption recule, que le développement prospère et que la nation avance avec assurance sur la voie du progrès.

Un autre aspect particulièrement remarquable de ces efforts réside dans le fait que les investissements consentis par l'Égypte n'ont pas été concentrés dans un espace géographique limité ou dans des structures administratives centralisées. Ils ont au contraire été orientés vers le renforcement des compétences locales au sein des gouvernorats, faisant de celles-ci un élément essentiel du projet de réforme. Cette approche a permis de rapprocher davantage l'action publique des réalités du terrain et de mieux répondre aux besoins concrets des populations.



Numéro 5



Numéro 5



La revue a mis en lumière la cérémonie de passation de la présidence de la dixième session de la Conférence des États parties (COSP10), organisée à Atlanta, États-Unis.



La présidence égyptienne de la Conférence des États parties, de Charm el-Cheikh à Atlanta : un bilan riche en réalisations malgré les défis.



La revue a veillé à relayer les activités de sensibilisation organisées à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, notamment un séminaire consacré aux usages de la technologie dans la lutte contre la corruption.

7 décembre 2023



Regards sur Damir Al-Watan



Mes plus vifs témoignages de considération et de gratitude à la revue Damir Al-Watan à l'occasion de la parution de son dixième numéro, pour son rôle pionnier ainsi que pour son soutien inlassable aux actions de sensibilisation et aux efforts de formation. Véritable partenaire du développement et de la lutte contre la corruption, elle se distingue également par ses efforts soutenus et son rôle de premier plan dans la promotion et le renforcement du rôle de la femme dans le processus de renaissance nationale.

Mes sincères remerciements, accompagnés de mes vœux pour la poursuite d'une coopération fructueuse au service de notre chère patrie. Je souhaite à la revue ainsi qu'à l'Académie de lutte contre la corruption un avenir toujours plus prospère, marqué par le progrès et le rayonnement.

La Juge Bérhan Mohsen

Directrice de l'Unité des affaires des femmes, des droits de l'homme et des personnes en situation de handicap – Autorité du Parquet administratif

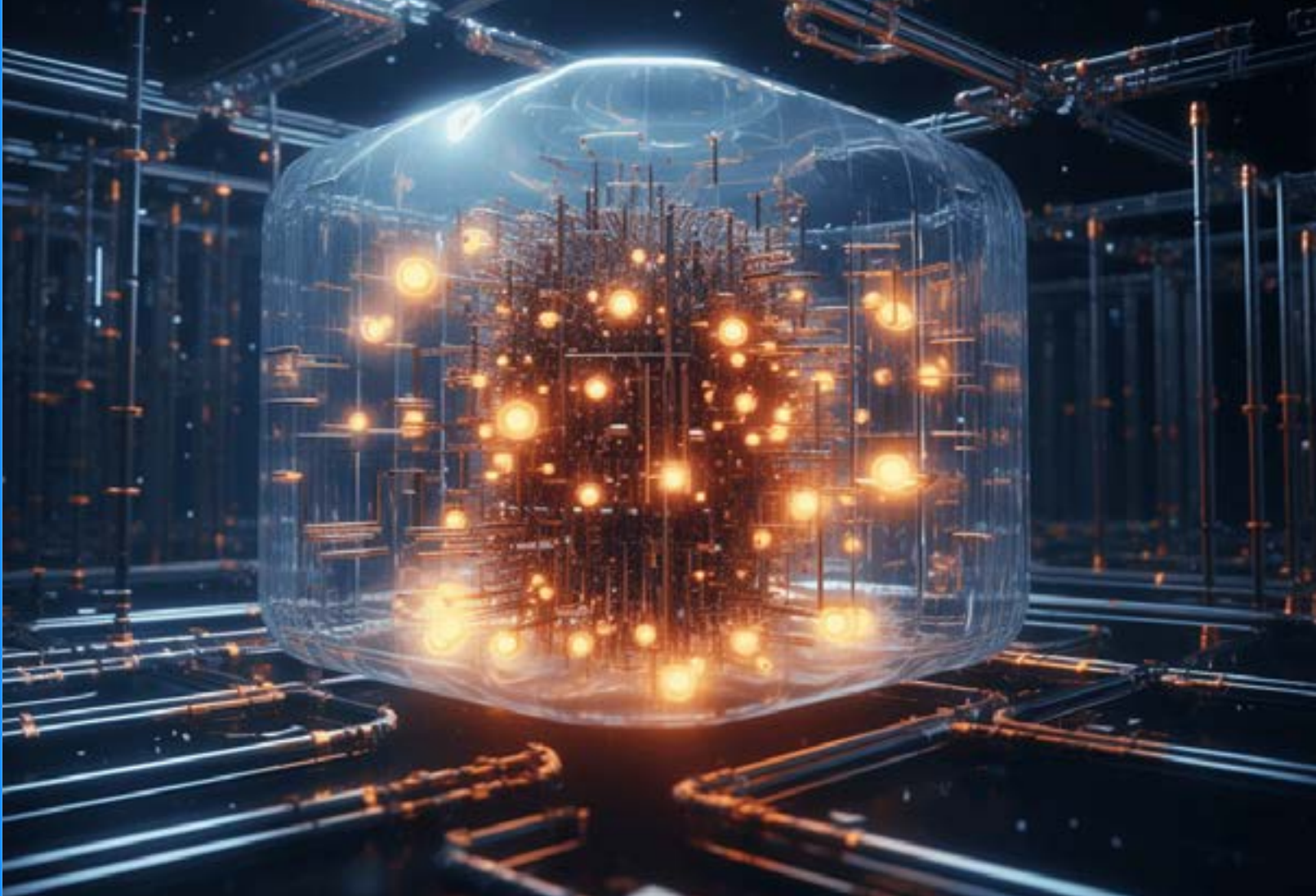
Regards sur Damir Al-Watan

À l'occasion de la parution du dixième numéro de la revue Damir Al-Watan, nous exprimons notre profonde reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à promouvoir les valeurs d'intégrité et de sensibilisation sociale. Ces dix numéros témoignent d'une noble mission nationale, et nous aspirons à voir la revue poursuivre ses précieuses contributions intellectuelles au service d'une société toujours plus consciente et plus responsable.

Dr Nabil Diab

Président du Conseil d'administration de l'Association des auditeurs internes – Égypte





Est-ce qu'une simple évolution technologique ou une véritable transformation de l'avenir de l'humanité ? L'ère de l'informatique quantique... une révolution qui touche le réel

ضمير
الوطن



Pr. Haitham Safwat Hamza

■ Doyen de la Faculté d'informatique et d'intelligence artificielle - Université du Caire



L'histoire des technologies qui ont transformé la vie humaine semble suivre un schéma récurrent : une innovation naît, évolue lentement pendant plusieurs décennies, puis s'impose soudainement dans la conscience collective. C'est exactement ce qui s'est produit avec l'intelligence artificielle, apparue dans les années 1950, mais qui n'a véritablement retenu l'attention du grand public qu'à partir de la fin de l'année 2022. Deux enseignements peuvent être tirés de cette évolution : d'abord, les technologies capables de transformer l'humanité ne surgissent pas d'un coup; elles nécessitent souvent plusieurs décennies avant d'apporter une valeur concrète, ensuite, le succès d'une technologie se mesure à sa capacité à atteindre le citoyen ordinaire et à s'intégrer à son quotidien. Dès lors, une question s'impose aujourd'hui : l'informatique quantique suit-elle la même trajectoire ? Les avancées récentes témoignent-elles de son passage du stade de la recherche à celui d'un impact direct sur la société ?

Lorsqu'on évoque l'informatique quantique, on l'associe souvent à une technologie extrêmement rapide, capable de résoudre un problème en testant simultanément toutes les réponses possibles. Cette représentation est pourtant réductrice : elle minimise la véritable portée de cette technologie tout en sous-estimant les performances de l'informatique classique, qui demeure parfaitement adaptée à la résolution de la grande majorité des problèmes de la vie quotidienne. Le véritable potentiel de l'informatique quantique réside ailleurs et mérite une réflexion approfondie.

L'idée n'est pas nouvelle. Dès 1982, le physicien Richard Feynman observa que la nature ne fonctionne pas selon la logique binaire des zéros et des uns, mais conformément aux lois de la mécanique quantique ; la reproduire fidèlement exige donc des systèmes de calcul fondés sur ces mêmes lois. En 1994, Peter Shor démontra, sur le plan théorique, qu'un ordinateur quantique suffisamment puissant serait capable de briser les systèmes de chiffrement qui protègent le monde numérique. Depuis lors, l'informatique quantique est devenue un enjeu stratégique majeur, susceptible d'offrir à l'humanité des perspectives considérables tout en faisant peser de nouvelles menaces sur la sécurité numérique.

Pendant plus de quarante ans, ces technologies ont progressé lentement en raison de difficultés techniques considérables. Pourquoi suscitent-elles aujourd'hui un tel engouement ? Pourquoi les gouvernements leur consacrent-ils des milliards de dollars ? Pourquoi les Nations Unies ont-elles proclamé 2025 Année internationale des sciences et technologies quantiques ? La réponse est simple : le bruit médiatique ne repose plus sur des promesses, mais sur des résultats scientifiques tangibles et sur des investissements massifs.

Le principe fondamental de l'informatique quantique

L'informatique quantique repose sur le qubit (bit quantique) plutôt que sur le bit classique. Pour comprendre cette différence, imaginons deux pièces de monnaie : la première est posée sur une table ; elle présente soit une face, soit l'autre, à l'image du bit qui ne peut prendre que la valeur 0 ou 1. La seconde tourne encore en l'air; tant qu'elle n'a pas atterri, elle peut être considérée, d'un point de vue théorique, comme étant simultanément dans les deux états. Le qubit fonctionne selon un principe analogue. La conséquence est considérable : chaque qubit supplémentaire ne se contente pas d'ajouter une possibilité supplémentaire, il double le nombre d'états accessibles. Ainsi, soixante qubits suffisent à représenter un nombre de configurations qui dépasse l'entendement.

Comprendre en profondeur le fonctionnement de l'informatique quantique suppose d'aborder des notions complexes telles que la superposition (superposition) ou l'intrication (entanglement), qui dépassent le cadre de cette présentation. En revanche, un concept mérite une attention particulière : celui de l'interférence (interference). Si un ordinateur quantique se limitait à générer simultanément toutes les réponses possibles, son utilité resterait limitée. L'interférence permet précisément d'organiser ces réponses de manière que les mauvaises solutions s'annulent mutuellement, à l'image des casques à réduction de bruit qui éliminent les sons indésirables, tandis que la bonne réponse est progressivement renforcée jusqu'à émerger clairement.

Un outil d'un nouveau genre, et non un simple ordinateur plus rapide

L'informatique quantique ne constitue pas seulement une version plus rapide de l'ordinateur classique ; c'est un outil d'une nature fondamentalement différente. Pendant des décennies, les scientifiques ont volontairement renoncé à traiter certaines classes de problèmes, jugées inaccessibles aux capacités de l'informatique conventionnelle. Ils ont dû simplifier les modèles et se contenter d'approximations. Ainsi, l'industrie pharmaceutique ne simule pas les molécules avec précision; elle formule des hypothèses, puis les vérifie expérimentalement. Les banques, quant à elles, ne modélisent pas l'ensemble des scénarios de risque ; ils travaillent sur des échantillons représentatifs et acceptent une part d'incertitude.

Un exemple particulièrement révélateur est celui d'une

bactérie présente dans un sol ordinaire, capable de produire naturellement les composés azotés indispensables à la croissance des plantes, à température ambiante, grâce à une seule molécule appelée FeMoco (FerMolybdenum Cofactor). L'humanité demeure incapable de reproduire fidèlement ce processus. Selon les études disponibles, la fabrication des engrais repose toujours sur le procédé industriel Haber-Bosch, mis au point il y a plus d'un siècle. Celui-ci consomme entre 1 et 2 % de l'énergie produite à l'échelle mondiale et génère une proportion comparable des émissions mondiales de carbone. Pourquoi ne pas imiter la bactérie ? Parce que la simulation de la molécule FeMoco est d'une complexité telle qu'aucun superordinateur, même s'il fonctionnait pendant une durée supérieure à l'âge de l'Univers, ne pourrait l'accomplir. Il ne s'agit pas d'une difficulté, mais d'une impossibilité fondamentale.

L'informatique quantique ouvre ainsi la voie à la résolution de problèmes longtemps considérés comme définitivement insolubles. Elle offre un double bénéfice. D'une part, elle permet d'effectuer certaines opérations beaucoup plus rapidement, souvent avec une consommation énergétique nettement inférieure. D'autre part - et c'est là son apport le plus révolutionnaire -, elle rend réalisables des calculs jusqu'ici impossibles. Il ne s'agit donc pas seulement de « calculer plus vite la production d'engrais », mais de rendre ce calcul enfin possible.

Informatique quantique et intelligence artificielle : la question stratégique

Aucune convergence technologique ne suscite aujourd'hui autant de débats stratégiques et d'inquiétudes que celle de l'informatique quantique et de l'intelligence artificielle. Pourtant, l'idée largement répandue selon laquelle le calcul quantique ne ferait que démultiplier les capacités de l'IA génératrice actuelle n'est pas exacte. Cette question mérite d'être examinée sous trois angles.

Premièrement, le calcul quantique transformera-t-il l'IA générative aujourd'hui utilisée par le grand public ? Sans doute pas de la manière que beaucoup imaginent. Il est peu probable que nous assistions, dans un avenir proche, à l'apparition d'agents conversationnels quantiques. Les modèles de dialogue et les générateurs d'images fonctionnent déjà avec



En janvier 2026, l'Égypte a franchi une étape importante en élargissant les compétences du Conseil national de l'intelligence artificielle, désormais dénommé Conseil national de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique et des technologies émergentes, conformément aux grandes orientations internationales

une grande efficacité sur les architectures classiques. Il est plus vraisemblable que l'informatique quantique et l'IA entretiennent une relation de complémentarité, chacune contribuant à pallier les principales limites de l'autre. Le principal point faible de l'IA réside dans sa consommation considérable de données, de puissance de calcul et d'énergie. Les

méthodes d'apprentissage automatique quantique (quantum machine learning) pourraient améliorer sensiblement cette efficacité, rendant ces outils moins coûteux et plus sobres sur le plan environnemental. Inversement, l'IA est devenue indispensable au développement même des ordinateurs quantiques, notamment pour la modélisation du bruit quantique et la correction des erreurs, deux des défis techniques les plus complexes du domaine.

Deuxièmement, les États doivent-ils poursuivre leurs investissements massifs dans les processeurs graphiques (GPU) et les centres de données particulièrement énergivores ? Une telle stratégie mérite d'être menée avec prudence. L'expansion prévue des centres de données, qui exige des quantités considérables d'électricité ainsi que des millions de litres d'eau pour le refroidissement quotidien des installations, représente désormais un coût économique et environnemental important, notamment dans les régions confrontées à des tensions sur les ressources en eau et en

énergie. Certaines analyses estiment qu'avec la maturité attendue des systèmes hybrides combinant informatiques classiques et informatiques quantiques au cours des trois à cinq prochaines années, les besoins en nouveaux centres de données pourraient ralentir. L'investissement de NVIDIA dans plusieurs entreprises spécialisées dans l'informatique quantique constitue à cet égard un signal fort en faveur d'un avenir fondé sur des infrastructures hybrides.

Troisièmement, verra-t-on émerger une nouvelle forme d'intelligence artificielle ? C'est fort probable. Le champ de l'IA évolue aujourd'hui vers des systèmes fondés sur des agents intelligents capables non seulement de générer du contenu, mais aussi de raisonner, de planifier et d'agir. Parallèlement, l'informatique quantique favorise l'émergence de nouvelles approches en apprentissage automatique quantique génératif. IBM qualifie d'ailleurs la prochaine étape de développement de « générative et quantique » tout à la fois. Autrement dit, cette décennie devrait voir apparaître de nouvelles catégories d'intelligence artificielle consacrées à la découverte scientifique, à l'optimisation et au raisonnement avancé, dont la réalisation serait hors de portée de l'informatique classique seule.

Informatique quantique et cybersécurité : une menace imminente

La cybersécurité n'est plus un secteur isolé ; elle constitue désormais un pilier fondamental de tous les secteurs. Elle représente également le domaine dans lequel les conséquences de l'informatique quantique apparaissent avec le plus d'acuité.

Aujourd'hui, toute la sécurité numérique - des transactions bancaires aux communications électroniques - repose sur des systèmes cryptographiques fondés sur des problèmes mathématiques que l'informatique classique mettrait plusieurs milliers d'années à résoudre. C'est précisément ce qui garantit leur robustesse. Or, l'algorithme de Shor démontre qu'un ordinateur quantique suffisamment puissant serait capable de résoudre ces problèmes et, par conséquent, de compromettre les systèmes de chiffrement actuels. En mars 2026, Google a ainsi annoncé son objectif de migrer l'ensemble de ses infrastructures vers la cryptographie post-quantique (Post-Quantum Cryptography) d'ici à 2029.

Plus préoccupante encore est la stratégie dite « Harvest Now, Decrypt Later » (« collecter aujourd'hui, déchiffrer demain »). Un adversaire n'a nul besoin de disposer dès aujourd'hui d'un ordinateur quantique pour causer un préjudice : il lui suffit de collecter et de stocker les données actuellement chiffrées - qu'il s'agisse de communications confidentielles ou d'informations médicales et financières — en attendant que les capacités quantiques permettent un jour de les déchiffrer. Dans son évaluation publiée en février 2026, le Forum économique mondial a été clair : considérer cette menace comme un risque lointain constituerait une erreur stratégique. Les réponses institutionnelles se multiplient déjà. En août 2024, le National Institute of Standards and Technology (NIST) des États-Unis a officiellement adopté les premiers standards de cryptographie post-quantique et a exigé que les systèmes de sécurité nationale américaine doivent être sécurisés post-quantique pour tous les nouveaux achats à compter de janvier 2027.



L'informatique quantique ouvre ainsi la voie à la résolution de problèmes longtemps considérés comme définitivement insolubles. Elle offre un double bénéfice. D'une part, elle permet d'effectuer certaines opérations beaucoup plus rapidement, souvent avec une consommation énergétique nettement inférieure. D'autre part - et c'est là son apport le plus révolutionnaire -, elle rend réalisables des calculs jusqu'ici impossibles. Il ne s'agit donc pas seulement de « calculer plus vite la production d'engrais », mais de rendre ce calcul enfin possible



Paradoxalement, les technologies quantiques offrent également des solutions de protection inédites. La distribution quantique de clés (Quantum Key Distribution - QKD) exploite les lois de la physique de telle sorte que toute tentative d'interception perturbe immédiatement l'échange des clés cryptographiques et soit instantanément détectée. La banque HSBC, en partenariat avec Quantinuum, a déjà expérimenté cette technologie afin de sécuriser les transactions d'or numérisé, dans ce qui constitue la première application bancaire de ce type.

Les processeurs classiques (CPU et GPU) vont-ils disparaître bientôt ?

La réponse est clairement négative à moyen terme, et ce pour plusieurs raisons. L'informatique quantique demeure confrontée à d'importants défis techniques qui affectent encore la fiabilité de ses résultats. Par ailleurs, de nombreux problèmes du quotidien ne peuvent être efficacement résolus par cette technologie, ou leur résolution serait trop coûteuse et économiquement injustifiée.

Prenons un exemple simple : un tableau contenant cent milliards de chiffres dont il faut calculer la somme. Cette tâche ne présente aucune structure exploitable par les algorithmes quantiques. Quelle que soit la puissance de la machine utilisée, les cent milliards de valeurs devront être lues individuellement. Dans ce type d'opération, les processeurs actuels accomplissent leur tâche avec une remarquable efficacité ; l'informatique quantique n'apporte ici aucun avantage pratique et pourrait même s'avérer moins performante et plus coûteuse. L'ordinateur quantique n'est donc pas un ordinateur universel plus rapide, mais un outil hautement spécialisé destiné à une catégorie particulière de problèmes mathématiques. L'avenir le plus probable est celui d'une coexistence complémentaire, et non concurrentielle, entre ces technologies.

De la recherche à l'application : investir dans l'informatique quantique

Les développements intervenus au cours des dernières semaines montrent que les investissements dans ce domaine suivent désormais une logique rigoureuse : les capitaux sont engagés avec prudence, dans une perspective de long terme, en ciblant les domaines où l'informatique quantique est susceptible de produire les bénéfices les plus significatifs.

Le 11 mai 2026, Google a ainsi lancé le programme REPLIQA, doté de dix millions de dollars, destiné à financer des recherches en biologie quantique dans cinq universités américaines : Harvard, le Massachusetts Institute of Technology (MIT), les universités de Californie à San Diego, de Californie à Santa Barbara et de l'Arizona. Les projets soutenus portent notamment sur la simulation moléculaire et les algorithmes d'intelligence artificielle renforcés par le calcul quantique. Google a clairement indiqué qu'il s'agissait d'un investissement

scientifique de long terme et non d'une initiative commerciale à court terme.

Dix jours plus tard, le 21 mai 2026, le Département américain du Commerce a annoncé un programme d'investissement d'environ deux milliards de dollars au bénéfice de neuf entreprises spécialisées dans l'informatique quantique, en échange de participations minoritaires, selon un modèle inédit d'investissement public. La moitié de cette somme a été allouée à IBM pour la création d'Anderson, premier site américain dédié à la fabrication de puces quantiques, implantée à Albany, dans l'État de New York. Le reste des financements a été réparti entre D-Wave, Rigetti, Inflection, PsiQuantum, Quantinuum, Atom Computing, GlobalFoundries et Diraq. IBM s'est engagée à livrer un ordinateur quantique à grande échelle doté de mécanismes complets de correction d'erreurs d'ici à 2029. Que cet objectif soit ou non pleinement réaliste importe finalement moins que le signal qu'il envoie : les entreprises comme les gouvernements manifestent désormais une confiance suffisante dans l'informatique quantique.

Dès le lendemain de cette annonce, le président français a dévoilé un investissement supplémentaire d'un milliard d'euros en faveur de la stratégie nationale française pour les technologies quantiques, portant à 3,3 milliards d'euros le montant total des financements consacrés à ce secteur depuis 2021. Cette stratégie vise à développer un écosystème national réunissant recherche, industrie et défense, avec pour objectif de disposer des premiers prototypes d'ordinateurs quantiques français à l'horizon 2032. Dans ce contexte, la jeune entreprise française Alice & Bob a annoncé l'entrée du fonds d'investissement de NVIDIA dans son tour de financement, illustrant l'intérêt croissant de la communauté internationale pour le modèle français fondé sur l'intégration de l'informatique classique et quantique. Selon Emmanuel Macron, « la rapidité avec laquelle progressent nos concurrents nous oblige à franchir une nouvelle étape », ajoutant que « la France possède les atouts nécessaires pour figurer parmi les vainqueurs de cette compétition ».

Dans le secteur des télécommunications, une équipe de l'Université de Pennsylvanie a publié, en août 2025, une étude sur une puce capable de transmettre des signaux quantiques sur le réseau commercial de fibre optique de Verizon, avec une précision supérieure à 97 %. L'importance de cette avancée réside moins dans ses performances que dans la possibilité de mettre en place une couche de communication physiquement sécurisée utilisant les infrastructures existantes. De son côté, la Chine a déjà déployé un réseau national de communications sécurisées par technologies quantiques desservant plus de 6,8 millions d'utilisateurs répartis dans plus de quarante villes, selon le rapport China Telecom 2025.

Dans le domaine de la santé, Cleveland Clinic, le centre de recherche japonais RIKEN et IBM sont parvenus, en mai 2026, à simuler une protéine composée de 12 635 atomes grâce à une approche hybride associant processeurs quantiques et superordinateurs. Il s'agit de la plus vaste simulation biologique réalisée à ce jour. À terme, de telles avancées pourraient réduire considérablement le temps et les coûts nécessaires au développement de nouveaux médicaments, tout en ouvrant la voie à des traitements véritablement personnalisés, adaptés aux caractéristiques biologiques propres à chaque patient.

Les priorités pour l'Égypte dans la phase à venir

En janvier 2026, l'Égypte a franchi une étape importante en élargissant les compétences du Conseil national de l'intelligence artificielle, désormais dénommé Conseil national de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique et des technologies émergentes, conformément aux grandes orientations internationales.

À la lumière des développements précédents, trois priorités apparaissent essentielles pour ce Conseil ainsi que pour les décideurs publics :

La première consiste à considérer la cryptographie post-quantique comme une urgence stratégique et non comme un simple sujet de recherche. Chaque ministère, banque ou opérateur d'infrastructure critique devrait engager dès



L'informatique quantique ne constitue pas seulement une version plus rapide de l'ordinateur classique ; c'est un outil d'une nature fondamentalement différente. Pendant des décennies, les scientifiques ont volontairement renoncé à traiter certaines classes de problèmes, jugées inaccessibles aux capacités de l'informatique conventionnelle.

Ils ont dû simplifier les modèles et se contenter d'approximations. Ainsi, l'industrie pharmaceutique ne simule pas les molécules avec précision ; elle formule des hypothèses, puis les vérifie expérimentalement. Les banques, quant à elles, ne modélisent pas l'ensemble des scénarios de risque ; ils travaillent sur des échantillons représentatifs et acceptent une part d'incertitude

à présent un audit complet de ses systèmes cryptographiques et élaborer un plan de transition. L'horloge de la stratégie « collecter aujourd'hui, déchiffrer demain » est déjà en marche, et la souveraineté numérique est directement en jeu.

La deuxième priorité est de préparer un avenir fondé sur une informatique hybride plutôt que sur un pari technologique unique. Il convient de poursuivre les investissements dans les infrastructures classiques et dans l'intelligence artificielle là où elles créent une réelle valeur ajoutée, tout en évitant une expansion irréfléchie des centres de données et des puces graphiques et en développant progressivement des partenariats associant informatique classique et informatique quantique à moyen et à long terme.

Enfin, la troisième priorité est d'investir immédiatement et durablement dans le capital humain. La pensée quantique diffère profondément de l'approche informatique traditionnelle. Les investissements consacrés aux universités, aux programmes de formation, aux bourses de recherche et à l'apprentissage pratique constituent les mesures les plus rentables et les plus rapidement opérationnelles. Les jeunes chercheurs et les scientifiques égyptiens représentent, à cet égard, le plus grand atout du pays.

L'ère du quantique n'appartient plus à un avenir lointain : elle a déjà commencé, de manière discrète mais irréversible. La véritable question n'est donc plus de savoir si cette technologie transformera les économies, la sécurité et l'intelligence elle-même, mais bien de déterminer si nous ferons partie de ceux qui contribueront à cette transformation ou de ceux qui la subiront sans y avoir été préparés.



Numéro 6



Numéro 6



La revue a rendu compte de la participation du ministre Amr Adel, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, à la cinquième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe contre la corruption, tenue au siège du Secrétariat général de la Ligue des États arabes du 5 au 7 mai 2024.

Dans le but de bâtir une société consciente des dangers de la corruption, la revue a poursuivi ses efforts de sensibilisation au droit et à ses mécanismes d'application, à travers la publication de nombreux articles juridiques rédigés par des experts et des spécialistes.



Regards sur Damir Al-Watan



À l'occasion de la publication du dixième numéro de la revue Damir Watan, dans sa cinquième année, je tiens à adresser mes plus sincères félicitations et toute mon estime à cette tribune nationale engagée, qui poursuit avec constance sa mission de promotion des valeurs d'intégrité, de sensibilisation et de responsabilité sociétale. Je lui souhaite de continuer à se distinguer par son excellence, son leadership et son influence constructive.

La Juge Dr Marian Kaldas

Membre de la Chambre des députés – Présidente exécutive du Centre égyptien d'arbitrage volontaire et de règlement des litiges financiers non bancaires – Autorité générale de contrôle financier

Regards sur Damir Al-Watan



Les experts et spécialistes des études sur la lutte contre la corruption attendent avec un vif intérêt la parution du dixième numéro de la revue Damir Al-Watan, au cours de sa cinquième année. Ce numéro marque la poursuite d'un parcours riche en réalisations pour cette revue de référence, soumise à une évaluation scientifique rigoureuse, qui met à la disposition de ses lecteurs le meilleur de la pensée académique et de l'expérience pratique à travers des articles éclairants consacrés à la lutte contre la corruption, tout en mettant en lumière les liens étroits qui unissent celle-ci aux efforts de développement et à la promotion des droits de l'homme. Nous formons tous le vœu que ce jalon important constitue pour notre revue un nouvel élan en faveur de l'innovation et du développement continu, afin d'enrichir les compétences humaines et institutionnelles indispensables à la réalisation de cet objectif majeur auquel aspirent nos États et nos sociétés, en Égypte comme dans le monde arabe : lutter efficacement contre la corruption, en contenir les multiples manifestations et soutenir ainsi le développement tout en consolidant les droits de l'homme auxquels nous aspirons légitimement.

Ambassadeur Dr Mohamed El-Chahed

Vice-ministre adjoint des Affaires étrangères chargé des questions humanitaires internationales



Utilisation des sources ouvertes au service de la lutte contre la corruption

De la détection précoce à la construction d'indicateurs numériques



ضمير الوطن

Dr Mohamed El-Gendy

■ Expert international en cybersécurité et enquêtes numériques
Consultant des Nations Unies en matière de cybercriminalité



À une époque marquée par l'accélération sans précédent des flux d'information et par l'interconnexion croissante des activités économiques, administratives et commerciales au travers de multiples plateformes numériques, la lutte contre la corruption ne saurait plus reposer exclusivement sur les signalements traditionnels, les contrôles a posteriori ou l'examen des dossiers papier. Les signes de risques institutionnels et administratifs apparaissent désormais, bien souvent, dans le cyberspace : registres d'entreprises, annonces publiques, sites Internet, relations professionnelles, schémas récurrents ou encore publications diffusées sur les réseaux sociaux, auxquels s'ajoutent les données rendues publiques sur les portails gouvernementaux ou commerciaux.

Certes, ces informations ne constituent pas, à elles seules, des preuves juridiques complètes et ne peuvent être considérées comme des indices d'accusation autonomes en l'absence d'autres garanties procédurales. Elles peuvent néanmoins servir d'indicateurs d'alerte précoce, permettant aux organismes de contrôle et de gouvernance d'orienter leurs vérifications, de hiérarchiser leurs priorités, d'analyser les risques et d'acquiescer une compréhension plus approfondie des environnements propices à l'émergence de la corruption ou des conflits d'intérêts.

C'est dans cette perspective que revêt une importance particulière la collecte d'informations issues des sources ouvertes, plus connue sous l'appellation Open Source Intelligence (OSINT). Cette démarche constitue aujourd'hui l'un des instruments modernes susceptibles de renforcer les politiques de prévention et de lutte contre la corruption dans le contexte de la transformation numérique. Il ne s'agit nullement d'effectuer des recherches aléatoires sur Internet, mais de recueillir, de manière légale et transparente, des informations accessibles au public, puis de les analyser, de les recouper et de les transformer en connaissances exploitables dans un cadre institutionnel.

L'intérêt croissant porté à cette approche s'inscrit dans une dynamique internationale visant à mobiliser les données et les technologies au service de l'intégrité publique. Ainsi, plusieurs organisations internationales, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et la Banque Mondiale, soulignent l'importance du recours aux outils d'analyse numérique et aux données ouvertes pour appuyer les enquêtes, renforcer l'intégrité et réduire les risques de corruption, en particulier dans des domaines tels que les marchés publics, la transparence, la divulgation d'informations ainsi que le suivi de la propriété effective des entreprises et des avoirs.

Le concept de sources ouvertes dans le contexte de la lutte contre la corruption

Les sources ouvertes désignent l'ensemble des informations légalement accessibles au public, qu'elles soient gratuites ou disponibles dans le cadre d'un abonnement licite. Elles couvrent un large éventail de ressources, parmi lesquelles figurent les registres du commerce, les bases de données relatives aux entreprises, les sites Internet des administrations publiques, les avis d'appels d'offres et de marchés, les rapports publiés, les informations diffusées par les médias, les données financières publiques, les cartes, les images ainsi que les plateformes de réseaux sociaux.

Toutefois, la véritable valeur de ces sources ne réside pas dans leur simple collecte, mais dans leur analyse méthodique selon une démarche scientifique rigoureuse. Une information ouverte peut paraître, de prime abord, anodine ; pourtant, une fois mise en relation avec d'autres données, elle est susceptible de révéler un lien, un schéma récurrent, un conflit d'intérêts potentiel ou encore une faiblesse au sein d'un dispositif de gouvernance.

Ainsi, une information isolée concernant une entreprise contractant avec une administration publique peut sembler dépourvue de signification particulière. En revanche, lorsque sont rapprochés la date de création de cette entreprise, la composition de sa direction, ses adresses, l'historique de ses contrats, les liens unissant ses propriétaires ou dirigeants, ainsi que son empreinte numérique, il devient possible de dresser un tableau beaucoup plus complet, permettant à l'autorité compétente d'évaluer la nécessité d'un examen plus approfondi.

Il convient de souligner que l'OSINT ne se substitue ni à l'enquêteur ni à l'expert juridique. Bien au contraire, il constitue un outil d'aide à la décision qui renforce leurs capacités d'observation et d'analyse, en leur permettant de passer d'un contrôle aléatoire à une démarche fondée sur des indicateurs objectifs et vérifiables.

De la recherche aléatoire à l'analyse méthodique

L'une des erreurs les plus répandues consiste à considérer les sources ouvertes comme une simple compétence technique. En réalité, dans un contexte institutionnel, l'OSINT est un processus analytique structuré, qui débute par une question clairement formulée : Que cherche-t-on précisément à savoir ? Quel type de risque souhaite-t-on évaluer ? Quelles sont les sources légitimes susceptibles de fournir les informations recherchées ? Comment en vérifier l'exactitude ? Et comment distinguer les faits établis des hypothèses et des simples probabilités ?

Une méthodologie professionnelle ne commence pas par une accusation, mais par une hypothèse vérifiable. Cette hypothèse peut, par exemple, consister à déterminer s'il existe des liens non déclarés entre plusieurs personnes, si certaines entreprises remportent de manière inhabituelle des marchés similaires, si un conflit d'intérêts potentiel oppose un responsable public à une entité commerciale, ou encore si plusieurs sociétés, apparemment indépendantes, présentent des adresses, des numéros de téléphone ou des dirigeants communs.

Dans chacune de ces situations, le résultat recherché ne se limite pas à la production d'une information, mais consiste en une évaluation du niveau de risque : faible, modéré, élevé ou nécessitant une vérification officielle complémentaire. D'où l'importance de documenter rigoureusement chaque étape de la démarche, d'identifier la source de chaque information, d'enregistrer la date de sa consultation et de procéder, chaque fois que possible, à des recoupements avec plusieurs sources indépendantes.

Comment les sources ouvertes contribuent-elles à la lutte contre la corruption

Les sources ouvertes peuvent soutenir les politiques de lutte contre la corruption selon plusieurs axes essentiels :

Le premier consiste dans la détection précoce des risques. En effet, les dysfonctionnements en matière de gouvernance n'apparaissent généralement pas de manière soudaine ; ils sont souvent précédés de signaux faibles, dispersés dans des registres publics, des plaintes accessibles au public, des données contractuelles ou encore des comportements récurrents observés chez certains acteurs. L'analyse de ces indices ne revient pas à les ériger en preuves définitives ; elle permet toutefois d'intervenir suffisamment tôt avant que les risques ne s'aggravent.

Le deuxième axe concerne le renforcement des procédures de contrôle de l'intégrité et de conformité des différentes entités. Les sources ouvertes permettent d'examiner les antécédents généraux d'une organisation, sa réputation, ses relations commerciales, son historique de création, son empreinte numérique, les procédures judiciaires ou les informations médiatiques la concernant, ainsi que tout élément susceptible de justifier des investigations complémentaires. L'objectif n'est pas d'écarter une entité sur la seule base d'informations publiques, mais d'améliorer la qualité et l'efficacité des contrôles institutionnels.

Le troisième axe porte sur l'analyse des réseaux relationnels. La corruption est rarement le fait d'un individu isolé ; elle résulte souvent de réseaux d'intérêts associant personnes physiques, entreprises, intermédiaires et diverses entités. L'analyse des données ouvertes permet alors de mettre en évidence les relations apparentes entre ces acteurs, qu'il s'agisse d'une direction commune, d'une propriété croisée, d'adresses identiques ou encore de liens professionnels publiquement affichés sur des plateformes telles que LinkedIn.

Le quatrième axe réside dans le renforcement de la transparence des marchés et des contrats publics. L'OCDE rappelle que les marchés publics figurent parmi les secteurs les plus exposés aux risques de corruption, de mauvaise gestion et de gaspillage des ressources publiques. L'analyse des données relatives aux appels d'offres, aux contrats, aux fournisseurs, aux prix pratiqués et aux délais d'exécution permet ainsi d'identifier des schémas atypiques, tels que

l'attribution répétée de contrats aux mêmes entreprises, l'obtention de gros contrats par des sociétés récemment créées ou encore des similitudes suspectes entre des fournisseurs supposés indépendants.

Enfin, le cinquième axe concerne le soutien aux enquêtes financières et numériques dès leurs premières phases. Les sources ouvertes peuvent contribuer à identifier des actifs apparents, des activités commerciales déclarées, la présence numérique de personnes physiques ou morales, des relations transfrontalières ou encore des indices relatifs à certains flux financiers. L'intérêt croissant accordé, à l'échelle internationale, aux données relatives à la propriété effective (beneficial ownership) des sociétés s'inscrit précisément dans cette logique, puisqu'elles permettent d'identifier les personnes qui exercent, en réalité, le contrôle des entreprises et des entités juridiques, renforçant ainsi l'efficacité des dispositifs de lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

La distinction entre l'indicateur numérique et la preuve juridique

L'un des principes fondamentaux devant régir l'utilisation des sources ouvertes dans la lutte contre la corruption consiste à distinguer clairement l'indicateur numérique de la preuve juridique. L'indicateur numérique désigne une information, un schéma récurrent ou une relation apparente qui justifie un examen plus approfondi, sans pour autant constituer autre chose qu'une simple présomption.

En revanche, la preuve juridique est celle qui satisfait à des exigences précises relatives à son origine, à sa licéité, à sa fiabilité, à l'intégrité de sa documentation, à la chaîne de conservation des preuves (chain of custody) ainsi qu'à son admissibilité devant les autorités compétentes, conformément aux conditions prévues par la législation en vigueur, notamment la loi n° 175 de 2018 relative à la lutte contre la cybercriminalité et son règlement d'exécution.

Par conséquent, les résultats issus de l'Open Source Intelligence (OSINT) ne sauraient donner lieu à des jugements prématurés. Une photographie publiée peut être ancienne, un compte numérique peut être frauduleux, les données ouvertes peuvent être incomplètes ou obsolètes, tandis que les informations relayées par les médias peuvent comporter des erreurs ou des biais. C'est pourquoi la vérification croisée des informations à partir de plusieurs sources, la distinction entre les faits établis, les déductions et les simples hypothèses, ainsi que la documentation rigoureuse des présupposés constituent des exigences essentielles de toute utilisation professionnelle des sources ouvertes.

Cette démarche met également en évidence l'importance d'une approche multidisciplinaire. Si l'expert technique maîtrise les méthodes de collecte de l'information et d'analyse des liens numériques, le juriste en définit le cadre légal, l'expert en gouvernance évalue les risques institutionnels, tandis



L'un des principes fondamentaux devant régir l'utilisation des sources ouvertes dans la lutte contre la corruption consiste à distinguer clairement l'indicateur numérique de la preuve juridique. L'indicateur numérique désigne une information, un schéma récurrent ou une relation apparente qui justifie un examen plus approfondi, sans pour autant constituer autre chose qu'une simple présomption. En revanche, la preuve juridique est celle qui satisfait à des exigences précises relatives à son origine, à sa licéité, à sa fiabilité, à l'intégrité de sa documentation, à la chaîne de conservation des preuves (chain of custody) ainsi qu'à son admissibilité devant les autorités compétentes



que l'enquêteur replace l'ensemble dans le contexte des procédures officielles. C'est précisément cette complémentarité des compétences qui confère à l'OSINT toute sa valeur dans la prévention et la lutte contre la corruption.

Les garanties juridiques et éthiques

À mesure que les outils de recherche et d'analyse numériques gagnent en puissance, la nécessité d'établir un cadre juridique et éthique rigoureux devient plus impérieuse encore. L'exploitation des sources ouvertes doit demeurer strictement conforme aux principes de légalité, de protection de la vie privée, de proportionnalité et de finalité légitime. Elle ne saurait en aucun cas être assimilée à des pratiques de piratage, d'accès non autorisé, de contournement technique des systèmes ou d'obtention illicite de données privées.

Il convient également de prendre en considération les risques de biais dans l'analyse des données. Le chercheur peut être tenté de partir d'une hypothèse préconçue et de ne retenir que les informations qui la confirment, en négligeant celles qui la contredisent. Un tel biais constitue un risque majeur tant dans les activités de contrôle que dans les enquêtes. C'est pourquoi une méthodologie professionnelle doit privilégier la mise à l'épreuve des hypothèses plutôt que leur confirmation, consigner aussi bien les éléments recueillis que ceux qui ne l'ont pas été, et distinguer avec rigueur les faits, les interprétations et les probabilités.

À cet égard, il est utile de se référer au Protocole de Berkeley relatif aux enquêtes numériques fondées sur les sources ouvertes, qui énonce un ensemble de normes essentielles concernant l'admissibilité et la fiabilité des éléments probatoires issus de sources ouvertes, ainsi que les principes éthiques applicables aux investigations fondées sur ces sources.

Vers un système institutionnel intégré d'utilisation de l'OSINT dans la lutte contre la corruption

Afin que les sources ouvertes produisent un impact réel, il ne suffit pas de s'appuyer sur des compétences individuelles ou sur des initiatives isolées. Il est indispensable de mettre en place un système institutionnel intégré reposant sur plusieurs piliers.

Le premier consiste dans le renforcement des capacités humaines. Les personnels œuvrant dans les domaines du contrôle, de l'inspection, de l'enquête, de l'audit, de la



conformité et de la gouvernance doivent être formés aux principes de la recherche numérique, à la vérification des informations, à l'analyse des réseaux ainsi qu'aux méthodes de documentation des résultats. Cette formation doit intégrer, outre les aspects techniques, les dimensions juridiques et éthiques.

Le deuxième pilier réside dans l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées (Standard Operating Procedures – SOPs). L'absence d'une méthodologie standardisée peut entraîner d'importantes disparités dans la qualité des résultats, voire conduire à des erreurs juridiques ou analytiques. Il est donc essentiel de disposer de modèles uniformisés permettant de documenter les opérations de recherche, d'évaluer la fiabilité des sources, de classer les risques, d'archiver les résultats et de déterminer les cas nécessitant un examen officiel approfondi.

Le troisième pilier concerne le recours à des outils adaptés d'analyse des données. Toutes les technologies les plus sophistiquées ne sont ni indispensables ni appropriées à chaque institution. L'essentiel est de sélectionner des outils répondant aux besoins opérationnels, tels que les logiciels d'analyse des réseaux relationnels, de veille médiatique, d'exploration des registres publics, d'archivage des pages web, d'exploitation des données ouvertes, de



La véritable valeur de ces sources ne réside pas dans leur simple collecte, mais dans leur analyse méthodique selon une démarche scientifique rigoureuse. Une information ouverte peut paraître, de prime abord, anodine ; pourtant, une fois mise en relation avec d'autres données, elle est susceptible de révéler un lien, un schéma récurrent, un conflit d'intérêts potentiel ou encore une faiblesse au sein d'un dispositif de gouvernance

détection des schémas récurrents au sein des plateformes numériques ainsi que d'analyse des flux financiers numériques.

Le quatrième pilier consiste à assurer l'intégration des données ouvertes avec les données institutionnelles. Les sources ouvertes, à elles seules, demeurent insuffisantes ; elles

acquiescent toute leur efficacité lorsqu'elles sont croisées, dans le respect de la loi et des compétences institutionnelles, avec les données internes détenues par les organismes concernés. Cette complémentarité permet d'élaborer des cartographies des risques plus précises et d'identifier les secteurs ou les dossiers nécessitant un examen approfondi.

Le cinquième pilier vise à intégrer l'OSINT dans les programmes nationaux de formation. À cet égard, l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption est appelée à jouer un rôle déterminant dans la diffusion d'une culture de l'utilisation maîtrisée des sources ouvertes, au moyen de programmes de formation spécialisés conciliant les aspects pratiques avec les exigences juridiques et éthiques, tout en tenant compte des spécificités des missions exercées par les organismes de contrôle et de gouvernance.

Conclusion

À l'ère du numérique, la lutte contre la corruption ne repose plus uniquement sur les informations dissimulées dans les dossiers administratifs ; elle dépend également de la capacité à interpréter les données accessibles au public. Le monde numérique ne fournit pas de réponses toutes faites, mais il révèle des indices et des schémas que seuls une méthodologie rigoureuse et un haut niveau d'expertise permettent d'identifier, de relier et de transformer en connaissances utiles au service de l'intégrité et de la transparence.

Les sources ouvertes ne sauraient se substituer aux enquêtes officielles, aux preuves juridiques ou aux mécanismes institutionnels de contrôle. Elles constituent néanmoins un outil complémentaire devenu indispensable au sein d'un dispositif moderne de prévention et de lutte contre la corruption. Plus les institutions développeront des compétences professionnelles dans ce domaine, plus elles seront en mesure d'assurer une détection précoce des risques, une analyse approfondie de ceux-ci, une meilleure protection des deniers publics et un renforcement de la confiance dans les institutions de l'État.

Le véritable défi n'est désormais plus la rareté de l'information, mais son abondance. L'excellence institutionnelle, dans les années à venir, appartiendra aux organisations capables d'analyser cette masse d'informations avec rigueur, de l'exploiter de manière responsable et de la mettre efficacement au service de l'intérêt général et de l'État.



Numéro 7



Numéro 7

Regards sur Damir Al-Watan



En mon nom personnel et au nom du Conseil d'administration de l'Union générale des associations et des institutions de la société civile, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à l'Autorité de Contrôle Administratif, représentée par ses dirigeants, ses membres et l'ensemble de son personnel, à l'occasion de la publication du dixième numéro de la revue Damir Al-Watan, dans sa cinquième année. Cette parution s'inscrit pleinement dans le rôle éminent que l'Autorité exerce en application de l'article 218 de la Constitution, notamment à travers le lancement des trois versions successives de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption.

La revue est désormais devenue un témoignage éloquent et l'une des expressions les plus remarquables de cette contribution féconde dans toutes les spécialités, tant dans l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption que dans la mise en œuvre de ses objectifs.

Nous prions le Tout-Puissant de vous accorder succès et persévérance dans la poursuite de vos efforts en faveur de la diffusion de la culture de l'intégrité et de la sensibilisation de la société à la lutte contre la corruption.

Dr Talaat Abdel Dawi

Président de l'Union générale des associations et des institutions de la société civile



J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à l'équipe de la revue Damir Al-Watan à l'occasion du cinquième anniversaire de sa création.

Depuis cinq années, cette revue s'est imposée comme une pierre angulaire de la promotion et de la diffusion des principes et des pratiques de transparence et de redevabilité en Égypte, en établissant avec brio un lien entre la publication d'articles scientifiques de haut niveau et les stratégies opérationnelles de lutte contre la corruption. Damir Al-Watan s'est ainsi affirmée comme un outil incontournable au service de la bonne gouvernance. Son action ne contribue pas seulement au renforcement des institutions de l'État ; elle participe également à la consolidation des fondements de la Vision Égypte 2030.

Un engagement indéfectible en faveur de l'intégrité demeure essentiel à la solidité de toute société. Nous vous remercions d'être une voix vitale au sein du dispositif national égyptien de lutte contre la corruption et de votre dévouement à bâtir un avenir fondé sur la transparence, la résilience et le développement durable pour votre Patrie.

Mes plus sincères félicitations à l'Autorité de Contrôle Administratif ainsi qu'à sa direction pour cette réalisation majeure, ainsi que mes meilleurs vœux de progrès continu sous votre conduite éclairée et votre vision sage.

Dr Cherifa Fouad Cherif

Directrice exécutive de l'Institut national de la gouvernance et du développement durable

Regards sur Damir Al-Watan



À l'occasion de la publication du dixième numéro de la revue Damir Al-Watan, qui coïncide avec l'anniversaire annuel de l'Autorité de Contrôle Administratif, et en reconnaissance du rôle vital que joue cette revue dans la promotion des valeurs de transparence, d'intégrité et de sensibilisation de la société, je tiens à saluer cette contribution, qui est devenue un maillon essentiel du dispositif de lutte contre la corruption.

Cette heureuse occasion m'offre également l'opportunité d'adresser mes sincères remerciements à ceux qui œuvrent à la publication de cette revue, en leur souhaitant plein succès et une réussite toujours plus grande.

Général de division Dr Nabil Mahmoud Hassan

Professeur de droit pénal à l'Académie de Police

La revue a renforcé son rôle dans le développement de la sensibilisation dans les domaines de l'administration, du développement, des compétences de leadership et du marketing sociétal, en publiant les opinions et recommandations d'experts et de spécialistes.





Réalizations de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption au premier semestre 2026

Des efforts soutenus au service de la sensibilisation



Comité de rédaction

Au cours du premier semestre de 2026, l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption a poursuivi sa mission de sensibilisation de la société à la lutte contre la corruption et de formation de générations qualifiées capables de prévenir et de combattre ce fléau, en s'appuyant sur des méthodes de formation modernes.

À cette fin, l'Académie a mené de nombreuses activités dans des domaines variés, notamment à travers l'organisation de programmes de formation, d'ateliers, ainsi que l'accueil de hauts responsables d'organes de contrôle de nombreux pays frères et amis, désireux de s'informer de l'expérience réussie de l'Académie et d'explorer les voies de coopération en matière de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.



Visite de Son Excellence le Premier ministre au pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif



Conférence intitulée : « L'inclusion financière »



Conférence intitulée : « Le rôle de l'Autorité de Contrôle Administratif dans le développement d'outils innovants de prévention et de lutte contre la corruption »

Participation active à la Foire internationale du livre du Caire pour sensibiliser aux risques de la corruption



22350
visiteurs



Forte affluence des étudiants universitaires au pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif et participation active du public aux conférences organisées dans le cadre de la Foire.

Dans le cadre des efforts déployés par l'Autorité de Contrôle Administratif pour renforcer la sensibilisation de la société et promouvoir les principes de bonne gouvernance, d'intégrité et de transparence, l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption – le bras scientifique et de formation de l'Autorité – a pris part, du 21 janvier au 3 février 2026, à la 57^e édition de la Foire internationale du livre du Caire.

À cette occasion, elle a animé un pavillon interactif de sensibilisation destiné à toutes les catégories d'âge, centré sur la sensibilisation aux risques, causes et conséquences de la corruption, ainsi qu'aux moyens de la prévenir et de la combattre. Cette participation visait également à promouvoir auprès du public les principes de bonne gouvernance et de transparence. Le pavillon a été officiellement inauguré en présence du Dr Mostafa Madbouli, Premier ministre, ainsi que de plusieurs ministres et personnalités publiques.

Les deux conférences organisées dans ce cadre ont suscité une forte affluence et reçu un accueil très favorable de la part du public, en raison de la pertinence des thèmes abordés, étroitement liés au renforcement de la transparence ainsi qu'au développement de la culture institutionnelle et économique.

Coopération internationale et régionale

De Hong Kong à l'Afrique et aux pays arabes



Renforcement de la coopération arabe

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre les pays arabes, un programme avancé de lutte contre la corruption destiné au renforcement des capacités des cadres arabes a été organisé au siège de l'Autorité, dans la Nouvelle Capitale administrative, en présence de M. le ministre Amr Adel, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, et de M. Abdallah Qader Bouh, président de l'Autorité de Contrôle Administratif de l'État de Libye.

Dispensé sur une période de trois semaines, ce programme a réuni plusieurs membres de l'Autorité de Contrôle Administratif occupant des fonctions d'encadrement, ainsi que des représentants des autorités de lutte contre la corruption et des services chargés de l'application de la loi d'Algérie, d'Arabie saoudite, d'Oman et de Libye.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Autorité de Contrôle Administratif visant à consolider les expertises, à renforcer les capacités et à développer les passerelles de coopération et d'échange d'expériences avec les institutions homologues des pays arabes.



En coopération avec l'Agence égyptienne de partenariat pour le développement, l'Académie a organisé, au cours du mois de février, un programme de formation spécialisé réunissant quinze participants africains, dans le but de renforcer les capacités des cadres africains dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants.



Vers un cadre arabe unifié pour les enquêtes financières parallèles

L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption mène une contribution scientifique majeure à l'adaptation du module de formation consacré aux enquêtes financières parallèles

L'Académie a organisé, en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), une réunion régionale consacrée à l'examen des modalités d'adaptation, aux pays arabes, du module de formation relatif aux enquêtes financières parallèles.

La réunion a rassemblé des représentants des services chargés de l'application de la loi ainsi que

des experts spécialisés de plusieurs pays arabes, afin de favoriser l'échange d'expériences et de renforcer la coopération régionale dans la lutte contre la criminalité financière.

Convaincue de l'importance du sujet, l'Académie a consacré à cette question un article détaillé dans le présent numéro (voir p. 26).



L'Autorité de Contrôle Administratif organise, en partenariat avec Hong Kong, un programme régional de renforcement des capacités en matière de lutte contre la corruption

Dans le même esprit, l'Autorité de Contrôle Administratif a organisé, en coopération avec la Commission indépendante contre la corruption de Hong Kong (ICAC) et l'Académie internationale de Hong Kong contre le Corruption (HKIAAC), un programme régional de formation spécialisé, tenu au siège de l'Académie

égyptienne de lutte contre la corruption du 10 au 12 février 2026.

Ce programme s'inscrit dans le cadre du renforcement des partenariats internationaux et de la promotion des échanges d'expertise dans les domaines de la prévention et de la lutte contre la corruption.





Accueil de la Vice-Présidente de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption



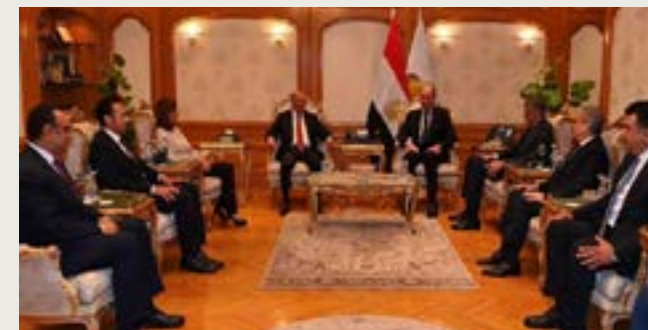
L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption a accueilli Mme Yuko Mitsui, Première Vice-Présidente de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), ainsi que la délégation l'accompagnant, dans le cadre du renforcement des relations stratégiques entre la République arabe d'Égypte et le Japon dans les domaines du développement des capacités, de l'exploration des perspectives de coopération commune et du développement institutionnel.

Un partenariat national pour renforcer la connaissance appliquée et les capacités



Signature d'un protocole de coopération entre l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption et l'Académie nationale de formation

Conformément aux orientations de Monsieur le Président de la République en faveur du renforcement des capacités, de la qualification des compétences nationales et du développement des agents de l'appareil administratif de l'État, le Conseiller Omar Marwan, directeur du Cabinet de Monsieur le Président de la République, et le Ministre Amr Adel, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, ont assisté à la cérémonie de signature d'un protocole de coopération entre l'Académie nationale de formation, représentée par la Dre Solafa Goweili, directrice exécutive



de l'Académie, et l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption, représentée par Hicham El-Roukaibi, directeur de l'Académie.

À cette occasion, il a été souligné que les partenariats stratégiques entre les institutions nationales constituent l'un des principaux leviers du soutien à la dynamique de développement global de l'État, à travers plusieurs mesures destinées à renforcer les capacités des talents prometteurs de l'appareil administratif et à contribuer à l'atteinte des plus hauts niveaux d'efficacité et de performance.

Des efforts soutenus en matière de formation et de renforcement des capacités institutionnelles

Le premier semestre de l'année 2026 a été marqué par une intense activité de l'Académie dans les domaines de la formation, de la sensibilisation et du renforcement des capacités. Fidèle à une vision fondée sur la diffusion du savoir, le développement des compétences et la conception de programmes de formation modernes répondant aux besoins de la société, l'Académie a poursuivi ses efforts en matière de formation et de sensibilisation afin de produire un impact concret en cohérence avec la Vision Égypte 2030 et ses priorités de développement.

Dans le domaine de la formation, l'Académie a veillé à

proposer des programmes et des activités visant à élever le niveau des compétences et à développer les aptitudes professionnelles, en réponse aux besoins émergents et afin de renforcer la capacité des stagiaires à mettre en pratique les connaissances acquises. La formation a ainsi constitué l'un des axes essentiels de l'action de l'Académie, en raison de son rôle majeur dans la préparation de cadres plus conscients et mieux préparés.

Les efforts déployés par l'Académie au cours du premier semestre 2026 se sont traduits par des résultats tangibles et une forte dynamique d'interaction.

126

activités de
formation
variées

5692

bénéficiaires
formés

Ces actions ont concerné :

Gouvernorats, universités et institutions
de la société civile

Services chargés de l'application de la loi,
Parquet général et Conseil d'État

1341

bénéficiaires

40
cycles de
formation

52

bénéficiaires

2
cycles de
formation





Formation des membres du Conseil de défense nationale.



Formation des cadres du Ministère de l'Investissement.

L'action de l'Académie s'est étendue au cours de cette période pour couvrir de nombreux secteurs

Coopération avec
19
ministères

Soucieuse d'élargir le champ des bénéficiaires et de diffuser plus largement les connaissances relatives aux principes de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, l'Académie a poursuivi ses activités dans les différentes régions de la République, au profit des membres du corps enseignant, des ministères, ainsi que des cadres et des étudiants des universités publiques.

Coopération avec
7
gouvernorats

220
stagiaires dans les gouvernorats

170
stagiaires parmi les étudiants et les membres du corps enseignant

Programme de gouvernance numérique organisé en coopération avec le Ministère des Communications au profit des institutions judiciaires et législatives



Dans le cadre de ses efforts de sensibilisation et de renforcement de la coopération avec les institutions judiciaires et législatives, l'Académie, en partenariat avec le Ministère des Communications et des Technologies de l'information, a organisé un programme de formation spécialisé consacré à la gouvernance numérique, au renforcement de l'intégrité et à la lutte contre la corruption.

Ce programme a ciblé membres du Parquet administratif, du Parquet général, du Conseil d'État, de la Chambre des représentants et de l'Autorité du contentieux de l'État.

Il visait à renforcer les capacités de ces institutions afin de leur permettre d'accompagner les exigences de la transformation

numérique, de promouvoir les principes d'intégrité et de transparence, et d'intégrer les mécanismes de lutte contre la corruption aux évolutions technologiques contemporaines.

La coopération de l'Académie ne s'est pas limitée aux institutions gouvernementales et universitaires. Elle s'est également étendue à des entreprises et à des banques, notamment la Banque du Caire et Telecom Egypt, ainsi qu'à des organisations de la société civile et de développement communautaire, parmi lesquelles Dar Al-Sundus pour les orphelins, Misr El Kheir, l'Institut national de la gouvernance et du développement durable et le Fonds de soutien aux projets des associations et des institutions de la société civile.

Curricula et programmes de formation intégrés pour relever les défis et renforcer les capacités

L'Académie a accordé une attention particulière à l'élaboration de curricula et de programmes de formation continus et innovants, répondant aux besoins des institutions et en phase avec les évolutions contemporaines.

Lutte contre la corruption

Gestion et compétences en leadership

Gestion de projets

Gouvernance



Science des données

Infrastructures informationnelles

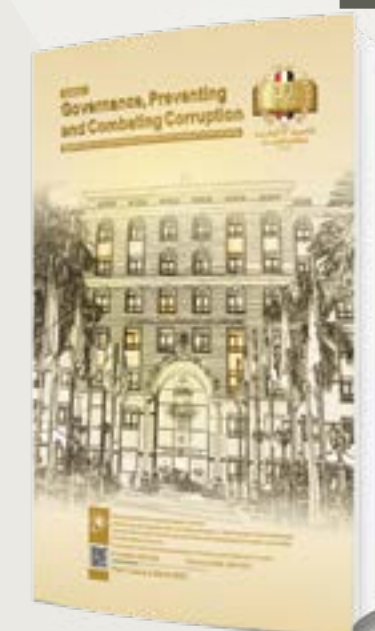
Transformation numérique

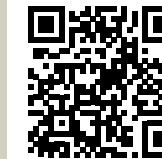
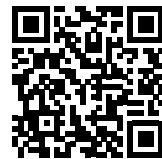
Intelligence artificielle

Publication du quatrième numéro de la revue scientifique à comité de lecture

Dans le domaine de la recherche scientifique, l'Académie a poursuivi ses efforts en faveur de la production de connaissances et du développement de la recherche spécialisée, à travers la publication du quatrième numéro de sa revue scientifique à comité de lecture.

Ce numéro comprend un ensemble de travaux de recherche et d'études portant sur la gouvernance, la lutte contre la corruption, la transformation numérique et la réforme administrative.





La revue a veillé à suivre les événements en cours ayant un impact sur la sécurité nationale égyptienne dans les domaines économique, social et administratif, tout en sensibilisant le public aux effets négatifs de «l'hégémonie douce» liée aux usages technologiques à l'ère numérique, afin d'accompagner les événements et les évolutions environnants.



La revue a suivi la participation distinguée de l'Égypte à la onzième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, organisée à Doha, Qatar, du 14 au 19 décembre 2025.



Poursuite de la couverture des célébrations de la Journée internationale de lutte contre la corruption dans les différentes provinces et universités, afin de promouvoir les valeurs de transparence, d'intégrité et de redevabilité au sein de la société.

Regards sur Damir Al-Watan



J'ai eu le privilège de suivre de près les différentes étapes de conception et de préparation de la revue scientifique Damir Al-Watan dès ses premiers jours, et d'être le témoin des efforts considérables déployés jusqu'à sa parution. Dès sa naissance, cette revue s'est distinguée par l'ambition de sa pensée, la noblesse de sa mission et la pertinence de ses objectifs, s'affirmant comme une tribune scientifique de référence au service de la recherche et du savoir dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la gouvernance. L'importance de cette revue dépasse largement le cadre académique pour toucher à l'un des fondements essentiels de la sécurité nationale. En effet, la lutte contre la corruption et l'ancrage des principes de bonne gouvernance contribuent à protéger les ressources de l'État, à renforcer l'efficacité de ses institutions et à accroître leur capacité à faire face aux différents défis et risques. Ils favorisent également le renforcement de la confiance des citoyens et des investisseurs dans les institutions publiques, soutiennent la stabilité politique, économique et sociale et consolident ainsi la puissance globale de l'État, sa capacité à réaliser un développement durable et à préserver ses intérêts nationaux. À ce titre, cette revue constitue un apport scientifique et national de premier ordre, dont les effets s'inscrivent durablement dans le soutien de la sécurité nationale et dans la construction d'un avenir plus stable et plus prospère.

Général de division (Pilote) Dr. Hicham El-Halabi
Conseiller auprès de l'Académie militaire des études supérieures et stratégiques

Regards sur Damir Al-Watan



À une époque où le besoin d'un discours responsable et d'un savoir rigoureux se fait de plus en plus pressant pour relever les multiples défis auxquels nos sociétés sont confrontées, la revue Damir Al-Watan se distingue comme une tribune intellectuelle sérieuse, contribuant à promouvoir les valeurs d'intégrité, de responsabilité et de conscience citoyenne. À l'occasion de la parution de son dixième numéro, dans sa cinquième année, j'adresse mes plus sincères félicitations et toute mon estime à son équipe, en lui souhaitant de poursuivre son parcours d'excellence et d'accroître encore son rayonnement et son influence au service de sa noble mission nationale.

Hossam Farahat

Membre du Conseil d'administration de l'Académie nationale de formation

Dans les archives de Damir Al-Watan
La femme égyptienne partenaire de la gloire
et artisane de l'avenir
Numéro commémoratif – Mars 2026



Numéro
commémoratif



Numéro
commémoratif

Dans les archives de Damir Al-Watan
La femme égyptienne partenaire de la gloire
et artisane de l'avenir
Numéro commémoratif – Mars 2026



Publication d'un numéro spécial à
l'occasion de la Journée internationale
des femmes, en reconnaissance
de leur rôle dans la vie politique
et sociale. Ce numéro a réuni les
contributions de nombreuses
personnalités féminines de premier
plan, aux niveaux national, régional et
international.

Regards sur Damir Al-Watan



Damir Al-Watan n'a jamais été une simple revue périodique destinée à présenter, à intervalles réguliers, un bilan des réalisations de l'Autorité de Contrôle Administratif et de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption. Très vite, elle a dépassé cette vocation première pour devenir une véritable tribune où sont abordées les grandes questions nationales ainsi que les idées et les visions avec objectivité et profondeur. Dès son premier numéro, elle s'est distinguée par une identité singulière : la diversité des points de vue accueillis dans ses pages. Ce choix reflète la conviction profonde de cette prestigieuse institution nationale et de sa direction que les idées sont la clé de l'avenir, que la diversité est le secret de la réussite et que la différence est le moteur du progrès.

Ahmed Ayoub
Rédacteur en chef
du journal Al Gomhouria

Regards sur Damir Al-Watan



J'ai eu l'honneur de contribuer au huitième numéro de la revue Damir Al-Watan par un article intitulé : « L'Hégémonie douce : Comment les cultures s'érodent à l'ère numérique ?! » Tout au long des étapes de préparation, de rédaction et d'édition, j'ai découvert un modèle professionnel accordant une attention exceptionnelle aux moindres détails, soucieux de l'originalité des idées, de la qualité du contenu et de la rigueur des sources. Ce fut véritablement une expérience enrichissante, révélatrice d'un travail institutionnel et professionnel répondant aux plus hauts standards de qualité, et confirmant la place de cette revue comme une plateforme intellectuelle et médiatique digne de considération et de respect.

Khaled El-Barmawi

Ministre adjoint de l'Information chargé de la communication numérique

L'intérêt croissant accordé à la lutte contre la corruption dans le monde arabe rendait nécessaire la création d'une revue culturelle spécialisée, capable d'enrichir la réflexion et d'orienter l'action. C'est ainsi qu'est née Damir Al-Watan : pionnière, brillante et prometteuse d'un avenir encore plus riche. Elle constitue une contribution de premier plan de l'Autorité de Contrôle Administratif à l'Égypte, de l'Égypte à la région arabe et, demain, avec l'aide d'Allah et grâce aux efforts des personnes dévouées, de la région vers le monde.

Arikan Al-Sablani

Conseiller régional principal pour la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité
Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP) pour les États arabes



Regards sur Damir Al-Watan

Déménagement dans la Nouvelle Capitale administrative

**De là, nous commençons une
nouvelle ère**



Contact avec l'Autorité de Contrôle Administratif

Site Web de l'Autorité:

www.aca.gov.eg

Contact direct avec les responsables de l'Autorité au siège:
Veuillez consulter le site Web de l'Autorité

Hotline:

16100

Poste Égyptienne / Télégraphe

Page officielle de Facebook:

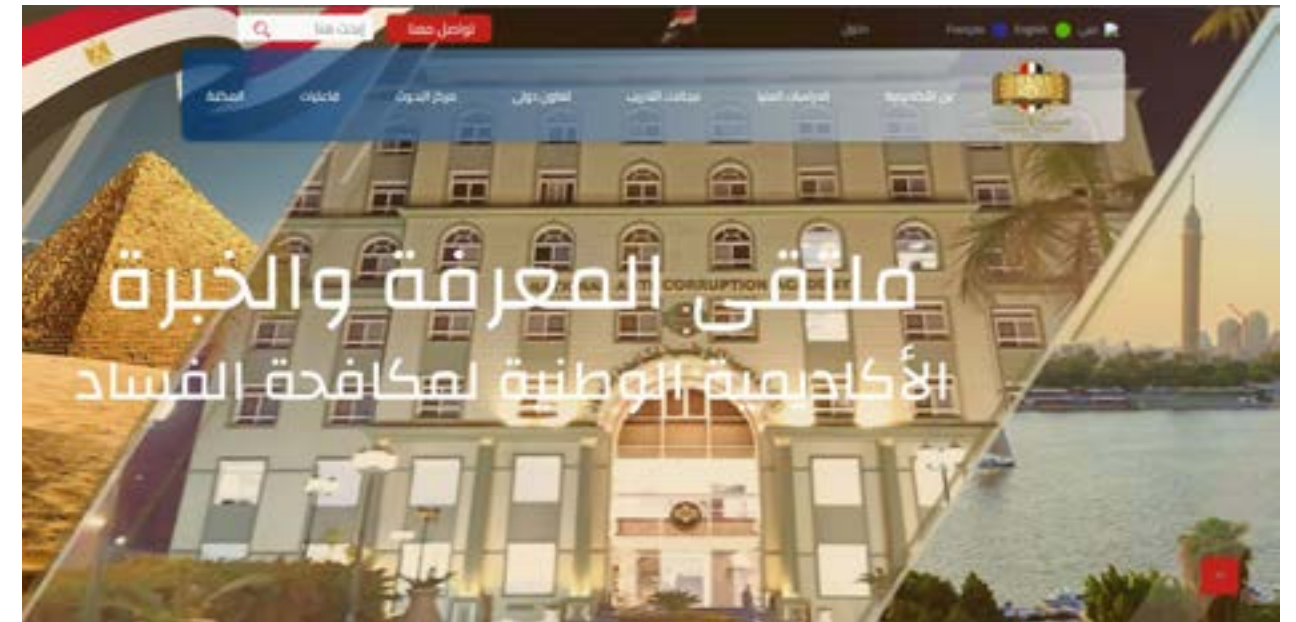
facebook.com/ACAEGYPT

Télécopie du Siège de l'Autorité :

0222915403

Télécopies des bureaux régionaux de l'Autorité dans les gouvernorats:

Veuillez consulter le site Web de l'Autorité



الالتزام بالتميز

ENGAGEMENT ENVERS L'EXCELLENCE

Contact avec

l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption :
Veuillez consulter le site web de l'Académie

academy.aca.gov.eg

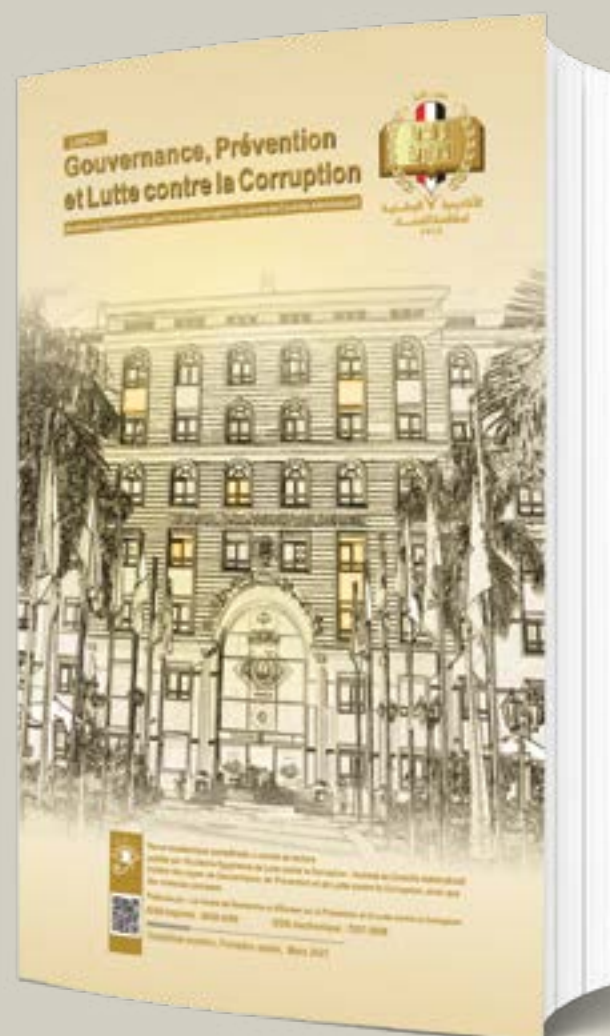
Courriel de l'Académie:

eaca@aca.gov.eg

Courriel du magazine:

Damir_alwatan@aca.gov.eg





Revue de Gouvernance, de Lutte et de Prévention de la corruption (JGPCC)

Une revue scientifique périodique, publiée par l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption, évaluée 7/7 par le Conseil suprême des universités et désormais référencée dans le répertoire des publications de haute qualité en libre accès (DOAJ). Elle vise à publier des articles de recherche spécialisés dans les domaines de la prévention de la corruption et des moyens de la combattre, de la gestion, du droit, de l'économie, ainsi que des sciences interdisciplinaires liées à la gouvernance et à la lutte contre la corruption.

Mission de la revue :

Contribution éclairante et cognitive en tant que plate-forme de publication scientifique objective et en tant que phare pour la recherche scientifique académique réaliste et renouvelée pour les chercheurs aux niveaux national, régional, continental et international, traitant des questions de Gouvernance, de Prévention et de la Lutte contre la corruption et des sciences connexes, en utilisant des méthodes de recherche soutenant le développement de méthodes de réflexion et d'analyse pour atteindre des résultats claires et applicables.





الأكاديمية الوطنية
لمكافحة الفساد
EACA

مركز بحوث ودراسات منع ومكافحة الفساد
CRSPCC